

LA MÉTÉO

(288e jour de l'année)  
 Neige fondante: -5 à 5 C  
 Lever du soleil: 7h02  
 Coucher du soleil: 18h04  
 Demain: variable.  
 Détail: page B-6

INDEX

Arts: page D-5  
 Carrières et professions: page B-8  
 Décès: page C-8  
 De tout et de tous: page B-6  
 Économie: page C-1  
 Petites annonces: page C-3  
 Sports: page D-1  
 Vivre: page B-4

# la tribune

## "De là à aller dans les chambres... NON!"

Des boubou-macoutes arrivent chez les assistées sociales avec leurs "gros pieds d'éléphant", dénonce la ministre Gagnon-Tremblay

QUÉBEC (PC) — La ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, entretient certaines réserves face aux tactiques utilisées par les inspecteurs du gouvernement en visite chez les femmes assistées sociales.

D'ores et déjà, la ministre a signalé à son homologue André Bourbeau qu'elle n'était "pas solidaire avec l'idée de se mettre le nez dans les chambres à coucher", a-t-elle indiqué hier, lors d'une rencontre de presse en compagnie de la nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Marie Lavigne.

"C'est normal de faire des vérifications, mais de là à aller dans la chambre à coucher des femmes, je suis en complet désaccord", de dire Mme Gagnon-Tremblay.

La ministre invite même les femmes bénéficiaires qui se sont senties lésées, par ce nouveau système de visite et de coupures de chèques, à porter plainte au Secrétariat de la condition féminine ou aux bureaux de "Consultation".

À sa connaissance, aucune plainte n'a été déposée au ministère de la Condition féminine concernant de mauvais traitements ou des chèques coupés indûment.

"Mais chose certaine, si j'ai une plainte de la part d'une femme qui se dit maltraitée, je ferai enquête", a-t-elle promis.

**Pas subtil**

La ministre en a contre le man-



Flanquée de la nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme, Marie Lavigne (à droite), la ministre Monique Gagnon-Tremblay s'est interrogée sur certains inspecteurs de l'aide sociale qui allaient se mettre le nez dans les chambres des assistées sociales pour déterminer si elles avaient un conjoint.

que de subtilité et de délicatesse dont feraient preuve certains boubou-macoutes, lorsqu'ils visitent les assistées sociales pour vérifier la véracité de leurs déclarations.

"Il y en a qui peuvent le faire avec délicatesse, mais d'autres arrivent avec leurs gros pieds d'éléphant", dit-elle.

Les boubou-macoutes en visite chez les femmes assistées sociales cherchent souvent à vérifier si ces dernières n'ont pas un conjoint de fait.

Pour répondre à cette question, et trouver l'élément de preuve dont ils ont besoin, ils s'aventu-

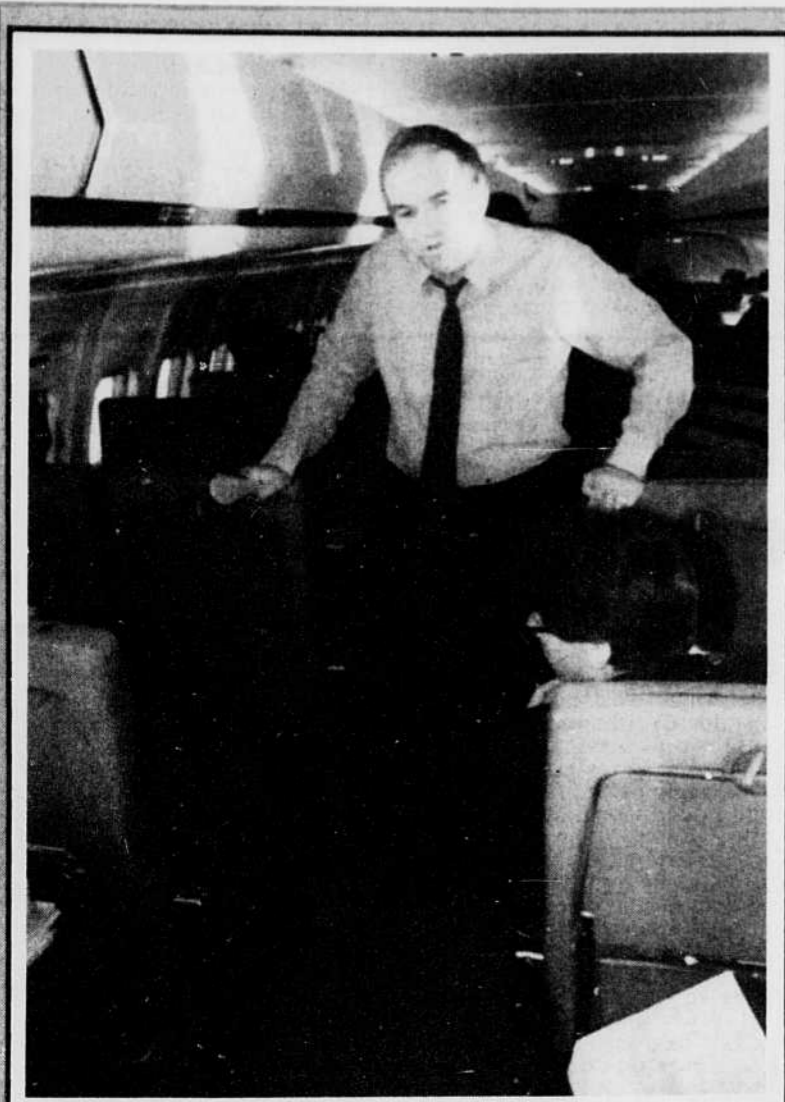
rent souvent jusqu'aux chambres, dans les placards, ou sur les cordes à linge, comme le rapportait cette semaine la télévision de Radio-Canada.

Si l'agent a le malheur de trouver ne serait-ce qu'une chaussette d'homme chez la bénéficiaire, le ministre sera en position de conclure qu'il est son petit ami et qu'il subvient à ses besoins.

La qualification de "conjoint de fait" ainsi attribuée est immédiate pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Mais dans d'autres programmes gouvernementaux — comme celui sur les accidents de

travail — le ministre ne conclut à une union de fait qu'après avoir eu la preuve que le couple a eu trois ans de vie commune ou un an, s'il y a des enfants.

Hier Mme Gagnon-Tremblay admettait l'existence de contradictions dans les différentes lois et programmes du gouvernement, sans toutefois s'engager à faire pression pour qu'on répare celles qui pénalisent les assistées sociales. "C'est lié à la définition de conjoint de fait et il s'agit là d'un débat de fond qu'on devra envisager d'une façon globale", a-t-elle expliqué.



Le chef Ed Broadbent déambule dans l'avion qui transporte toute l'équipe néo-démocrate jusqu'à Sudbury, en Ontario.

Turner prévient les personnes âgées de ne pas faire confiance à Mulroney **B 1**

Libre-échange: programmes d'adaptation inutiles pour l'instant, juge Mulroney **B 1**

Broadbent est prêt à éponger la dette de Sudbury... mais pas celle de Montréal **B 1**

Autres textes électoraux en pages A 3 et B 8

## Le Saint Suaire est un faux... le linceul date du Moyen Age

TURIN, Italie (AFP) — Le Saint Suaire de Turin a dévoilé son mystère: cette pièce de tissu, longtemps considérée par l'Église comme le linceul ayant enveloppé le corps du Christ, date en fait du Moyen Age et ne sera plus alors vénéré par les catholiques comme une relique mais comme une image du Christ.

L'Église catholique a officiellement révélé hier que le Saint Suaire — une pièce de tissu de 4,36 m de long et 1,19 m de large, exposée dans la cathédrale de Turin — avait été fabriquée entre 1260 et 1390 après J.-C. Les résultats des trois laboratoires de Zurich, Oxford et Tucson (Arizona) chargés des examens de datation au carbone 14 ont été communiqués par le cardinal Carlo-Anastasio Ballestrero, archevêque de Turin.

Cette estimation des experts, sur une des reliques les plus vénérées mais aussi les plus mystérieuses du catholicisme peut être considérée "fiable à 95 pour cent", a indiqué Mgr Ballestrero au cours d'une conférence de presse.

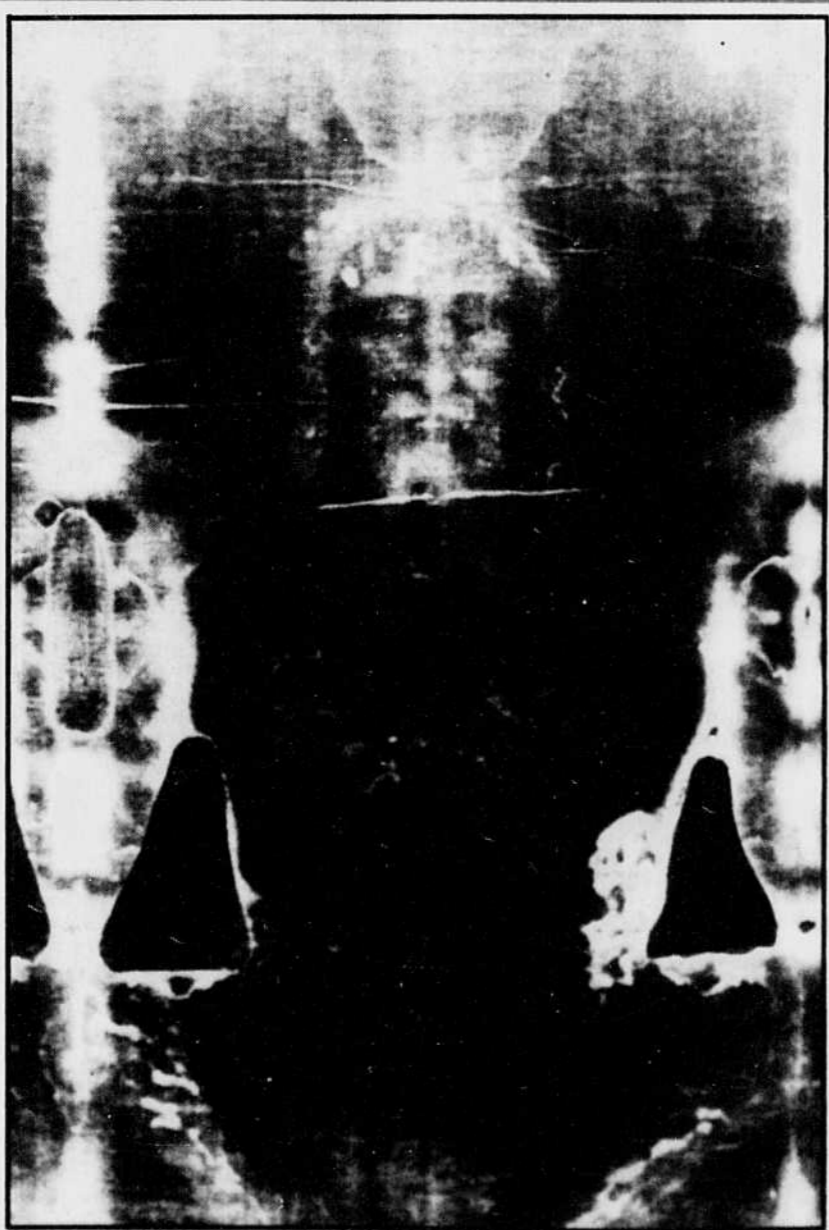
Des informations plus précises et détaillées seront publiées prochainement par les laboratoires de l'Université d'Oxford, de l'Université d'Arizona et le Polytechnicum de Zurich, dans une revue scientifique sous la responsabilité du professeur Tite du British Museum, coordinateur du projet.

**Valeur historique**

L'Église, a souligné l'archevêque de Turin, "s'en remet à la science pour cette évaluation. Elle ne met pas en doute le résultat. Mais elle réaffirme son respect et sa vénération pour cette vénérable icône du Christ qui demeure l'objet du culte des fidèles".

"La valeur de l'image, a-t-il estimé, prévaut sur une éventuelle valeur historique". L'Église veut ainsi mettre fin aux "illusions gratuites de caractère théologique" avancées dans le cadre d'une recherche qui se voulait "uniquement et rigoureusement scientifique".

Il reste que le Saint Suaire demeure une pièce mystérieuse. Ce n'est qu'à la fin du siècle dernier qu'a été observée pour la première fois l'impression sur le tissu d'une effigie en noir et blanc. Des



Le Saint Suaire n'est pas le linceul qui a servi à ensevelir le Christ. Selon le procédé de datation au carbone 14, son existence remonte plutôt au Moyen Age, il y a 600 ans seulement.

photos prises ultérieurement ont révélé la présence d'une image en négatif représentant la tête d'un homme barbu et aux cheveux longs.

L'origine de cette image et sa conservation à travers les siècles restent encore des questions sans réponse. Elles exigent des recherches et des études ultérieures

approfondies envers lesquelles l'Église "fera preuve de la même ouverture, inspirée de l'amour de la vérité", a précisé le prélat.

Il nous faut comprendre maintenant comment cette image a été imprimée, a ajouté le professeur Luigi Gonella, chargé de la coordination de l'opération en Italie.

Une polémique qui a duré des siècles **C 9**

## Dukakis accuse Bush d'être un apôtre du "statu quo"

LOS ANGELES (AP-Reuters) — A la recherche d'un dernier souffle dans sa campagne pour les élections présidentielles, le démocrate Michael Dukakis a fini par lâcher, hier soir, dans le deuxième et dernier débat télévisé qui l'oppose au candidat républicain, que George Bush était un apôtre du "statu quo".

Un sondage réalisé auprès de 500 téléspectateurs à la fin du débat révèle pourtant que pour 49 p.c. des personnes interrogées George Bush est sorti vainqueur du débat, contre 33 p.c. Michael Dukakis.

Les deux candidats à la présidence américaine, George Bush et Michael Dukakis, se sont "accrochés" hier soir, dès les premiers instants de leur dernier débat télévisé avant les élections de novembre, à propos du choix controversé de Dan Quayle comme colistier sur le ticket républicain.

Le vice-président Bush a déclaré qu'il était "fier" de son choix et a critiqué les détracteurs de son candidat à la vice-présidence en affirmant qu'il n'avait jamais vu "un harcèlement aussi injuste d'un jeune sénateur".

Dukakis a répliqué en déclarant que le choix de Bush était médiocre, et que cela montrait, de la part des républicains, une faible aptitude à prendre des décisions.

Le choix de Quayle, âgé de 41 ans, sénateur de l'Indiana, est devenu l'une des questions centrales de la campagne. Les démocrates l'accusent d'être trop jeune et inexpérimenté pour conduire le pays en état d'urgence.

Les sondages d'opinion montrent qu'il existe un malaise chez les Américains à propos de



Les candidats à la présidence des États-Unis George Bush et Michael Dukakis ont échangé une poignée de mains, hier soir, avant leur deuxième et dernier face-à-face télévisé en prévision des élections du 8 novembre.

Quayle, et que cela coûte des voix à Bush, bien que l'actuel vice-président et candidat à la succession de Ronald Reagan bénéficie encore de plusieurs points d'avance sur Dukakis et son colistier, Lloyd Bentsen.

**Peine de mort**

En matière de peine de mort, le gouverneur du Massachusetts, qui devait faire très forte impression pour contrer son rival George Bush favori dans les derniers sondages, a été fidèle à

ses convictions. Il "existe des moyens plus efficaces" de lutter contre la criminalité a-t-il estimé, s'agissant au passage de George Bush pour "sa guerre contre la drogue".

Pour ce deuxième débat, le président démocrate de la Chambre des représentants, Jim Wright, avait conseillé "à son ami" Dukakis d'aller à la télévision et de "regarder les gens dans les yeux et de parler sincèrement, de leur apprendre à connaître Mike Dukakis".

## Au cours d'un colloque en janvier Milieu des affaires invité à se donner un plan d'action concerté

par Yvon ROUSSEAU  
SHERBROOKE — La Chambre de commerce de Sherbrooke compte bien que le Colloque des gens d'affaires de la région de Sherbrooke, qui sera tenu en fin de janvier 1989, devienne l'occasion pour ceux qui assument le développement de prendre la parole et faire connaître leurs besoins.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Réal Létourneau, président de la Chambre de commerce, a insisté sur l'urgent besoin pour les gens d'affaires de se concerter et d'établir eux-mêmes les grandes lignes du développement futur qu'ils envisagent pour la région de Sherbrooke, afin de pouvoir relever le défi des années 90, marquées par le libre-échange, la modernisation des entreprises et la formation des ressources humaines.

M. Létourneau a rappelé les grands objectifs du colloque, soit de convenir d'un plan d'action concerté pour les trois ou cinq prochaines années et se donner les moyens de le réaliser.

### Structure de concertation

La Chambre de commerce a fait connaître hier sa structure de concertation de huit secteurs de l'activité économique de la région de Sherbrooke.

Ainsi, M. Richard Miquelon, vice-président et directeur général de Les Produits American Biltrite Ltée, présidera le secteur industries manufacturières, M. Guy Champagne, directeur de développement avec les Consultants SBCS Inc., le secteur industries de services, M. Alain Roberge, président des Entreprises Mercier Roberge, le secteur tourisme, hébergement et restauration, M. Marc Bureau, président de Bureau et Bureau et président du Groupe Cantrex, le secteur industrie des commerces, M. Jean-Paul Longchamps, président de Construction Longer Inc., celui de l'industrie de la construction, Mme Louise Davis, animatrice à Cité FM Radio, celui de l'industrie de la culture, M. Adrien Leroux, président de la SMIS, celui du développement technologique, et enfin, M. Guy Fouquet, vice-président du Groupe-

conseil SM Inc., celui de l'environnement et du développement urbain.

Chacun de ces secteurs se réunira à quelques reprises, cet automne, afin de décrire la situation, établir un bilan des forces et faiblesses et faire les recommandations sous forme de plans-projets responsables.

### Orientation et coordination

Un comité d'orientation et de coordination assure la direction des opérations préparatoires au colloque et il est responsable de sa tenue en janvier 1989.

Ce comité, présidé par M. Réal Létourneau, réunit également M. Robert Routhier, vice-président aux affaires économiques, M. Paul Prévost, doyen de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, M. Gaston Bachand, directeur général de la Chambre de commerce, ainsi que les présidents des tables sectorielles.

Plusieurs organismes ressources seront conviés au moment des analyses sectorielles et du colloque, tels l'OPDQ, l'ACDE, la MRI, le MIC, FATE, la SDIS, le BTCS, la CFP, l'Université de Sherbrooke, le Collège de Sherbrooke, l'Alliance des femmes d'affaires, le mouvement syndical et tous les groupes susceptibles d'y apporter un éclairage significatif.

M. Létourneau a déclaré qu'il est urgent pour les gens d'affaires d'intervenir, car après la crise économique des années 82 et 83, la région de Sherbrooke a connu un important essor économique, dont ils doivent assurer la poursuite.

Le président de la Chambre de commerce a rappelé la fermeture de grandes usines, telles Lowney's et Dominion Textile (mises à pied massives), où les décisions ont été prises par de grandes multinationales. M. Létourneau a précisé qu'il n'en a pas contre les multinationales, mais il a insisté pour que les hommes d'affaires de la région jouent un rôle significatif face au développement de Sherbrooke.

Bref, la Chambre de commerce veut que les gens d'affaires se prennent en main, en apportant des plans concrets de développement pour l'avenir.

Il était sous l'influence de l'alcool

# Trois ans de tôle pour avoir causé un accident mortel

SHERBROOKE — Louis Bisson, âgé de 38 ans, a été condamné à trois ans de détention pour avoir causé la mort d'un passager et des blessures au conducteur d'une autre voiture le 29 août 1986 alors qu'il se trouvait en état d'ébriété.

"C'est horrible de persister à conduire en boisson", a déclaré hier le juge Mark Dubé de la chambre pénale de la Cour du Québec en lui imposant cette sentence.

Bisson avait cinq antécédents de facultés affaiblies au volant entre 1975 et 1985.

La preuve a révélé que Bisson et Clément Arguin, qui avaient quitté Lac-Mégantic en direction de Sherbrooke, sont arrêtés dans un hôtel de Stornoway où ils ont consommé de la boisson.

Ils ont repris la route et à Lingwick la voiture a dérapé dans une courbe et heurté une voiture circulant en sens inverse et conduite par M. Bertrand Bolduc.

Arguin est mort sur le coup alors que M. Bolduc a subi de multiples fractures tandis que son épouse enceinte a été hospitalisée et que leur bébé est décédé quelques jours après sa naissance par césarienne.

Bisson a aussi encouru des

blessures qui lui laissent une incapacité permanente de 30 pour cent.

Le procureur Danielle Côté a réclamé une condamnation d'au moins quatre ans contre le prévenu en invoquant qu'il éprouve un problème de boisson depuis l'âge de 16 ans, n'a pas tiré de leçon de ses infractions antérieures et qu'il avait prétendu ne pas être au volant du véhicule au moment de l'accident.

Selon elle, l'accusé et le public doivent comprendre que les tribunaux ne tolèrent pas l'ivresse au volant.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt a représenté qu'une peine de 23 mois serait convenable par

ce qu'il s'agissait d'infractions d'avoir causé la mort et des blessures sous l'influence de la boisson et non pas de négligence criminelle causant la mort.

Le législateur a prévu des peines maximales de 14 et de 10 ans pour les premières et la perpétuité pour la seconde.

Me Rancourt a plaidé qu'on ne devait pas punir son client pour satisfaire l'opinion publique.

Le juge Dubé a indiqué que la sentence devait refléter la justice.

Il a tenu compte, entre autres, des antécédents de Bisson qui aurait dû savoir qu'il ne devait pas prendre la route dans cet état.

## Les policiers se préparent pour la soirée de l'Halloween, le 31 octobre

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — Fidèle à une pratique établie depuis plusieurs années maintenant, les corps policiers de Sherbrooke et de la région de l'Estrie passeront l'Halloween, le lundi 31 octobre, entre 16h00 et 21h00.

Pour rassurer les enfants, il faut préciser que les policiers leur laisseront les friandises et eux, en collaboration avec les autorités scolaires, les parents, les divers organismes oeuvrant

en matière de prévention et de sécurité, se chargeront de la sécurité des centaines et des centaines de petits promeneurs déguisés.

"Si nous avons décidé de tenir

cette conférence de presse deux bonnes semaines avant la fête de l'Halloween c'est que nous recevons depuis plusieurs jours de nombreux appels téléphoniques de parents qui s'interrogeaient sur l'action policière prévue en fonction de la grande fête des enfants", d'expliquer le sergent Normand Mercier, responsable des Relations communautaires et de la prévention du crime à la Police municipale de Sherbrooke.

Le lundi 31 octobre coïncide avec la fête de l'automne dans les écoles, ce qui facilitera grandement le déroulement de l'opération Halloween.

"Les enfants seront déjà maquillés à leur sortie de l'école; aussi sur leur chemin de retour à la maison, ils seront fin prêts pour entamer la cueillette. De plus, ils auront en main la tirelire de l'UNICEF... et la police sera là, tout près, pour veiller sur eux" de poursuivre le sergent Mercier.

Les corps policiers auront cette année un collaborateur de taille puisque Proviso a décidé d'utiliser la une de sa circulaire hebdomadaire pour passer le message de sécurité des corps policiers à tous les parents.

"C'est une action noble que ce regroupement des forces policières dans le cadre de la fête des enfants et ça fait plaisir de supporter l'opération", souligne M. Raymond Proulx, directeur général pour la Rive-Sud à la division Proviso, en rappelant que la grande chaîne Proviso était une affaire d'esprit de famille.

### Conseils

On a beaucoup insisté, hier, sur les principaux conseils de sécurité.



Raymond Proulx



Le sergent Normand Mercier

rité pour cet événement: l'utilisation de maquillage avec des produits non toxiques ou irritants au lieu d'un masque; un déguisement bien ajusté à la taille de l'enfant et avec des couleurs pâles ou réfléchissantes; un adulte pour accompagner l'enfant ou les enfants est idéal; le respect des règlements de circulation et la cueillette sur un même bord de rue à la fois comptent parmi les conseils judicieux.

Et avant de goûter aux fruits de la cueillette, il est important d'en vérifier le contenu.

Pour en revenir au maquillage, Mme Carole Lawrence, une spécialiste en la matière, recommande aux parents l'utilisation de produits de qualité, de plus en plus faciles à se procurer, lesquels ne sont pas forcément coûteux; surtout, éviter des colles de toute sorte, les fortes, ou les crayons feutres qui pourraient transformer un joyeux lutin d'occasion... en un clown permanent et plutôt triste.

Au nom de tous les corps policiers, le directeur Nelson Raymond de la Sûreté municipale d'Asbestos et président de l'Association des chefs de police et pompiers de la région, a déclaré que non seulement cette action policière commune démontrait à quel point l'aspect sécurité était important pour tous les policiers mais qu'il leur importait beaucoup d'être de la partie dans les fêtes et les activités de joie que se donne la communauté.

Depuis que les policiers participent à l'opération Halloween à travers toute la région, on ne déplore aucun incident malheureux relié directement à cette fête de fin d'octobre.

### Deuxième record de froid d'affilée!

Pour un second jour d'affilée, le froid a inscrit une nouvelle marque de bas maximum, pour un 13 octobre cette fois, alors que le mercure a refusé hier de franchir la barre de 0,4 degré Celsius.

Le record de bas maximum appartenait au 13 octobre 1980 avec 3,8 degrés Celsius.

La température de jeudi a de plus failli éditor une marque de record absolu de bas maximum qui est de moins 1,7, record enregistré le 20 octobre 1974.

Aujourd'hui, le vendredi 14 octobre, la température ne changera pas beaucoup: nuages, froid avec un maximum de 4 à 6 degrés.

Samedi, on s'attend à de la pluie avec un maximum de 9 degrés. Et dimanche, peut-être, le retour du soleil!

Jusqu'à maintenant, octobre 1988 fait bien triste figure puisqu'il n'a livré depuis le 1er que 20 heures de soleil alors que l'ensoleillement mensuel s'attend à au moins 131 heures.

Mince consolation: la pluie accuse un retard avec des précipitations de 27,2 millimètres contre une normale de mois de 81,1 millimètres. Quant à la neige, la normale, hier, était pratiquement atteinte. Il a neigé pour une valeur de 4,6 centimètres depuis le début du mois; la normale du mois est de 5,6 centimètres.

### Au moins trois complices du vol de dépanneur

La Division des enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke a à toutes fins pratiques résolu le vol qualifié perpétré dans un dépanneur de la rue Laurier, mardi soir... sans l'aide du portrait-robot.

Il leur reste à rencontrer deux

individus dans ce vol ourdi par trois jeunes, un mineur et deux individus à peine majeurs.

Le vol, commis avec l'aide d'une arme à plombs, n'aura rapporté qu'une soixantaine de dollars au trio.

### Bardeaux d'asphalte dérobés retrouvés

Des voleurs qui ont peut-être décidé de recouvrir en neut le toit de leur maison avant l'installation de l'hiver ont mis la main sur une centaine de paquets de bardeaux d'asphalte dans une

cour de matériaux de construction de la rue Galt Est, dans la nuit de mercredi à jeudi.

La valeur des bardeaux d'asphalte gris se chiffrerait à plus de 1,000 \$.

### A peine réparée, elle flambe

Une laveuse à linge qui avait subi des réparations récentes a pris feu, hier, dans une maison privée de la rue Prospect, à Sherbrooke.

L'incident a nécessité l'intervention des pompiers de la caserne 2, située tout près de là.

Les pompiers ont utilisé le contenu d'une extincteur au CO2

compte tenu de la nature de l'incendie et aussi pour limiter au maximum les dommages.

La laveuse a définitivement fait sa dernière brassée et il faudra un peu de nettoyage au rez-de-chaussée où l'incident est survenu vers midi, hier.

Le montant des dommages pourrait atteindre 700 \$.

### Deux autres cambriolages de nuit

Deux autres vols avec effraction se sont ajoutés dans la nuit de mercredi à jeudi à la déjà fort longue liste des cambriolages de l'année 1988, à Sherbrooke.

Cette fois, les voleurs ont frap-

pé dans deux appartements de la rue McGregor.

Dans un cas, ils ont volé des bijoux pour 3,000 \$. Dans l'autre cas, ce sont les appareils électroniques qui ont disparu, pour une valeur de 2,500 \$.

## Faits divers

### Accident avec la voiture de son père

Alors que la voiture paternelle faisait du cheval sur un poteau de feu de circulation, à l'angle des rues Marie-Léonie et Galt Ouest, à Sherbrooke, un adolescent de 17 ans a cru pouvoir s'échapper de ce mauvais pas en rapportant le véhicule volé.

L'accident est survenu vers 02h15, hier.

Le jeune conducteur a rapporté le vol de la voiture à 03h15 en prenant la peine de préciser que la voiture avait disparu bien avant l'accident.

Lorsque l'expérience manque, il est difficile de faire avaler une histoire cousue de fil blanc à la police.

En prenant la déposition du jeune homme, les policiers ont noté plusieurs fautes; aussi il ne leur a pas fallu beaucoup de peine pour que l'adolescent leur avoue toute l'affaire.

Le jeune Forestois a donc reçu, pour l'accident, une contravention de délit de fuite en vertu du code de sécurité routière. Une affaire de 200 \$ et de quelques points de démerite.

Il devra également répondre à une accusation de méfait public pour avoir fait entreprendre une enquête policière sur un mensonge. La cause sera entendue devant le tribunal de la Jeunesse.

**loto-québec** **Résultats**

Tirage du 88-10-12

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 1735 645.30
5/6 + 7	93 669.70
5/6	255 1 966.30
4/6	15 483 62.20
3/6	296 059 10.00

VENTES TOTALES 15 150 177.00  
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 10 000 000.00  
prochain tirage 88-10-15

No complémentaire 36

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Bingo

700-2500

la tribune

---

**UN SEUL MARATHON — CARTE VERTE.**

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui: **MERCREDI, le 12 octobre 1988:**  
i-19, G-48, B-8, G-56, N-39, i-23

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui: **JEUDI, le 13 octobre 1988:**  
G-47, N-41, O-65, G-60, B-7

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui: **VENDREDI, le 14 octobre 1988:**  
i-27, G-58, N-44, O-62

Les gagnants doivent appeler à  
**564-5470**

## KAORI

Grillades à la japonaise (Les steaks sont si tendres qu'on peut les couper avec une baguette)

### REPAS D'ANNIVERSAIRE

Pour votre anniversaire, venez à quatre ou plus. Les mets seront tranchés, coupés en dés et cuits devant vous et si vous avez vraiment besoin d'un couteau, nous vous l'offrons également.

Le seul et unique restaurant japonais à Sherbrooke.  
3200 King ouest, Sherbrooke.  
Réservations: **567-3941**

carnet

On raconte que c'est avec brio et humour que **Guy Couture**, conseiller et professeur de mécanique à ses heures, a démontré aux pompiers sherbrookoïses comment installer un système de climatisation dans un camion à incendie.

— O —

**Paul Moreau** qui manie sa langue, bien pendue du reste, aussi bien que le peigne et les ciseaux, pourrait fort bien se retrouver dans quelque campagne politique municipale. Ses compagnons de petit déjeuner prétendent que Paul aurait les remèdes à tous les problèmes qu'une voirie municipale pourrait rencontrer, flaque d'eau, chaussée enfoncée, bris d'aqueduc. Tout, tout serait en ordre, vite et bien.

— O —

**Michel Rouleau** vient de succéder à **Georges Blanchette** en tant que président du club Optimiste de Lennoxville. Incidemment, ce club de service dédié à la cause de la jeunesse célèbre cette année son 35e anniversaire d'existence...

— O —

**Gilles Blondin** refuse de croire ses coéquipiers et adversaires quand ces derniers compa-

King wellington

REDIGE EN COLLABORATION

rent ses exploits à ceux de **Mario Lemieux**... — O —

**Serge Lemay** a tellement hâte d'utiliser son souffleur à neige qu'il a offert à tous ses voisins de débayer bénévolement leurs entrées de cour. Certains se demandent toutefois s'il en sera encore ainsi au mois de janvier... — O —

**Guy Lafrenière** n'est pas du genre à prendre des risques inutiles. Il a donc fait l'achat de deux permis de chasse. Reste à savoir s'il trainera deux fusils avec lui. Il pourrait aussi demander à un expert de l'accompagner.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler, A Secours Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564 2323  
Sans frais d'appel. Weedon

LAC-MÉGANTIC  
RICHMOND  
ASBESTOS  
composez 0 et demandez Zenith 5 3060  
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

La Quotidienne

670-2508

Même s'il avait déclaré vouloir claquer la porte du Comité administratif

# Jubinville reste en poste par "obligation morale"

**SHERBROOKE (FG)** — Même s'il avait indiqué son intention de claquer la porte du Comité administratif le jour même de l'annonce de sa nomination à ce poste par le maire Jean Paul Pelletier, le 6 septembre dernier, le conseiller sherbrookois Jacques Jubinville siège toujours sur ce groupe de travail du conseil municipal.

"Je n'ai pris encore aucune décision définitive. Je repousse cela à plus tard. J'ai toujours la liberté de me retirer à tout moment", a déclaré hier le représentant du district Wilson, refusant d'associer cette attitude à une volte-face de sa part.

On se rappellera que le soir même de la présentation des nominations par le maire de Sherbrooke, Jacques Jubinville avait alors invoqué une question de disponibilité pour annoncer qu'il ne comptait pas siéger au Comité administratif. Il disait vouloir se concentrer davantage sur son district dont les problèmes sont nombreux car il s'agit d'un secteur en plein développement.

Un peu plus tard au cours de la semaine, le maire Pelletier avait réagi à cela en déclarant

## Moment mal choisi

En fait, depuis sa déclaration du 6 septembre dernier, Jacques Jubinville juge aujourd'hui que le temps n'est pas propice à se retirer du Comité administratif, un groupe de travail dont les délibérations se font à huis clos. "Toute la préparation budgétaire passe par le Comité administratif et je suis seul avec Jean Perrault à avoir l'expérience à ce niveau. La période serait très mal choisie pour quitter. Je me sens une obligation morale de rester", poursuit-il.

"Il y a aussi que mes collègues m'ont fortement suggéré de demeurer en poste, de même que de mes concitoyens, devait-il renchérir. Et un autre élément très important consiste au fait que, contrairement à autrefois, le Comité administratif siège maintenant en soirée et non plus en après-midi. De cette façon, cela ne pose aucun problème au niveau de mon emploi régulier du temps."

Développement du terrain à l'angle de King et de la 410

# La quiétude des citoyens doit être préservée — Jubinville

par François GOUGEON

**SHERBROOKE** — Au risque même de compromettre tout projet de développement du terrain que la Ville de Sherbrooke possède dans la portion nord-ouest formée par la rencontre de l'autoroute 410 et de la rue King, la quiétude des citoyens du secteur passera en priorité.

Le représentant politique de l'endroit, le conseiller Jacques Jubinville, en a donné l'assurance hier, soulignant que la venue éventuelle d'une importante chaîne d'alimentation sur ce terrain vacant ne se fera pas au détriment des citoyens habitant les rues Sauvé, Bonaventure, Montjoie et autres de ce secteur frontalière avec Rock Forest.

Le dossier fait ici référence à l'offre d'achat soumise dernièrement par le groupe Métro-Richelieu, en vue de l'aménagement d'un marché d'alimentation Super-Carnaval pouvant recevoir une clientèle provenant de 15.000 véhicules par semaine.

On sait depuis que le conseil municipal, en plus d'avoir lancé les démarches pour soustraire du terrain totalisant près de 10 acres la partie localisée dans le parc industriel (une section est déjà commerciale), a convenu d'y al-

ler par appel d'offres. Il n'est plus question de vente de gré à gré à un groupe en particulier. Et, dans l'hypothèse où le terrain serait développé pour un commerce d'alimentation, par où transiteront les véhicules estimés à environ 15.000 par semaine? Sur ce, et malgré les difficultés évidentes qu'il y aurait d'ouvrir la bande médiane de la rue King, avec les risques que cela comporte, Jacques Jubinville est formel: "C'est clair qu'en ce qui me concerne, le terrain devra être desservi par un endroit autre que les rues résidentielles du secteur, tant Sauvé, Montjoie que les autres. La quiétude des résidents devra être respectée", a-t-il vivement soumis.

Il prévient même d'avance ses collègues qu'il ne supportera aucun projet de développement commercial si la seule possibilité de desserte est d'y aller par les rues résidentielles. "Évidemment, je ne suis pas seul à prendre la décision. Mais je ne pourrai voter pour un tel projet qui viendrait perturber la quiétude des résidents. Et je pense que mes collègues comprendraient ma position", avance-t-il.

Aussi, que des négociations aient lieu avec les autorités de la compagnie Irving, en vue d'utiliser une partie du terrain que la société pétrolière possède pour desservir l'emplacement faisant l'objet d'un appel d'offres, en empruntant alors la rue Bonaventure, cela ne l'inquiète pas. "Ce n'est pas moi qui négocie avec Irving. De toute façon, j'ai confiance que nos services nous soumettront la meilleure solution", a aussi confié Jacques Jubinville, disant que pour l'instant personne de son district ne lui a fait part de son inquiétude face à ce projet.



Le conseiller Jacques Jubinville

## ÉLECTIONS 88

# A son premier rassemblement, Charest est accueilli par des postiers mécontents

par Stéphane LAVALLÉE  
**SHERBROOKE** — Une vingtaine de membres du syndicat des postiers à Sherbrooke ont participé à leur manière au premier rassemblement partisan du député Jean Charest, hier midi, à son comité d'élection de la rue King ouest.

Mais ce n'était surtout pas pour appuyer la candidature du ministre conservateur, loin de là. Sur leurs pancartes, les postiers ne portaient pas la photo du député Charest mais des slogans dénonçant la privatisation et la réduction des services à la Société canadienne des postes. "Notre objectif, c'est de défaire le candidat conservateur", commentait le président local du syndicat des postiers, Pierre Avard, qui a réclamé en vain une rencontre avec Jean Charest.

Les postiers sont demeurés sur le trottoir et lorsque le député-ministre de Sherbrooke est passé à côté d'eux pour entrer dans les locaux de son organisation, il s'est contenté de les saluer. "J'avais un autre rendez-vous", a-t-il signifié par la suite.

A l'intérieur des locaux de son groupe, le candidat conservateur a trouvé un accueil nettement plus chaleureux; des dizaines de jeunes militants scandaient à tout moment le nom du député de Sherbrooke et d'autres dizaines pour signifier leur appui. Parmi eux, le conseiller municipal sherbrookois Jean Perrault, qui a d'ailleurs pris la parole, lui que les rumeurs ont désigné un certain temps comme opposant libéral potentiel du ministre Charest. Ses collègues Jean-Yves Lafamme, Laurier Custeau et Serge Cardin ont aussi pris part à cette ouverture officielle du comité d'élection conservateur. On notait également la présence des maires Duncan Bruce de Lennoxville et Julien Ducharme, de Fleurimont.



Le député Jean Charest a donné l'exemple à ses partisans en inscrivant son "vote" sur un bulletin géant qui orne un mur de son comité d'élection, rue King Ouest à Sherbrooke.

## Monsieur qui?

Dans un local trop petit pour la circonstance, Jean Charest a officiellement signé son bulletin de présentation pour ensuite marquer symboliquement une croix près de son nom, sur un bulletin de vote de grande dimension affiché au mur.

Le ministre d'État à la Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur a fouetté l'ardeur de ses troupes déjà enthousiastes en s'attaquant aux libéraux de John Turner mais en évitant, comme il le fait depuis le début de la campagne, de s'en prendre directement à son opposant dans le comté, l'homme d'affaires Dennis Wood.

"Monsieur qui?" a-t-il répondu lorsqu'on lui demandait s'il allait ignorer longtemps encore

son adversaire libéral. "On ne sait pas officiellement s'il est désigné, argumente Jean Charest. A ce que je sache, les membres du Parti libéral dans le comté n'ont pas encore été avisés. S'il est désigné par M. Turner, le chef libéral aurait dû avoir la décence de faire rédiger un communiqué par un de ses adjoints."

Dans les faits, une trentaine de membres du PLC ont entériné le choix de Dennis Wood, conformément aux règles du parti, mais sans tenir de grand ralliement public. Au cours de son allocution, le député-ministre a plu à ses militants en résumant en deux mots la campagne libérale jusqu'à ce jour: "confusion et contradiction".

Or, Jean Charest prend bien soin de multiplier les mises en garde à l'intention de ses trou-

pes, signalant que "rien n'est acquis" avant les derniers instants de la campagne électorale. Il a rappelé que le Parti conservateur lui-même traînait de la patte dans les sondages au début de la campagne de 1984; on connaît le renversement qui a suivi.

Le député de Sherbrooke, qui sollicite un deuxième mandat, a soutenu que jamais l'Estrie n'avait été si bien traitée dans le passé, "ce qui n'est pas contredit même par ceux qui prétendent être contre nous".

Si l'atmosphère de la réunion conservatrice d'hier signifiait pour une rare fois que des élections se tiendraient le 21 novembre prochain, elle ne marquait pas pour autant le dévoilement du programme du PC dans Sherbrooke. A plus de cinq semaines du scrutin, Jean Charest se garde des munitions.

# La préparation d'élections, pas de tout repos

par Stéphane LAVALLÉE  
**SHERBROOKE** — La préparation des élections, ce n'est pas de tout repos.

C'est ce qu'apprend Conrad Lizée ces jours-ci, le nouveau directeur de scrutin (mieux connu sous le terme de président d'élection) dans le comté fédéral de Sherbrooke. "Il faut aimer la misère un peu, mais c'est un défi intéressant que j'avais le goût de relever", commente le notaire de Sherbrooke, qui en est incidemment à sa première expérience du genre.

"Il y a énormément de travail, constate-t-il, car les délais sont toujours très courts."

Effectivement, même si le scrutin général au pays n'a lieu que le 21 novembre, le directeur n'a pas les moyens de perdre une seule journée de travail. Car le vote est une chose, mais encore faut-il savoir qui votera.

C'était le branle-bas de combat cette semaine afin d'être prêt à tenir le recensement fédéral qui débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au jeudi 20 octobre. Dans le seul comté de Sherbrooke, il faut pas moins de 400 recenseurs.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, et malgré les listes de noms fournies par les deux partis politiques qui ont récolté le plus de suffrages dans le comté aux élections de 1984, le recrutement n'a pas été de tout repos. "C'est plutôt difficile de trouver des recenseurs, constate Conrad Lizée. On est



Le directeur de scrutin dans le comté de Sherbrooke, Conrad Lizée, fait voir une partie du matériel remis aux 400 recenseurs qui sillonnent la circonscription à partir d'aujourd'hui.

obligé de faire plusieurs appels téléphoniques." Même qu'il a demandé au Parti conservateur

et au Parti libéral du Canada de lui fournir des listes de noms supplémentaires.

## 70.000 électeurs

Mais qu'importe, et comme partout ailleurs, il faudra être en mesure de fournir les listes électorales rapidement, de façon à ce que les quelque 70.000 électeurs du comté de Sherbrooke puissent les réviser à la fin de ce mois et y apporter les modifications nécessaires les 2, 3 et 4 novembre.

L'ajout de Fleurimont à la circonscription électorale fédérale implique la présence d'environ 12.000 voteurs supplémentaires dans Sherbrooke, comparativement au scrutin de septembre 1984.

Puisqu'il s'agit d'un comté urbain, la liste des électeurs sera "fermée" dès la fin de la période de révision, contrairement aux comtés ruraux où il est possible, même après la date-limite, de faire ajouter son nom en produisant une déclaration sous serment.

Si, pour la grande majorité des Canadiens, le vote se tient le 21 novembre, les citoyens peuvent néanmoins commencer à se diriger aux urnes dès le 31 octobre. Pendant presque trois semaines à partir de cette date, du lundi au vendredi, les électeurs qui ne seront pas en mesure de voter le 21 novembre ou pendant les journées de vote par anticipation pourront alors se prévaloir de leur droit.

Cette période de votation, qui se déroule dans les locaux du di-

recteur de scrutin, au 234 rue Dufferin à Sherbrooke, est tenue du 31 octobre au 5 novembre, du 7 au 11 et du 16 au 18 novembre.

Entre-temps, le vote par anticipation, dans trois bureaux spéciaux de scrutin situés à Lennoxville, Fleurimont et Sherbrooke, aura eu lieu les 12, 14 et 15 novembre. "On invite autant que possible les personnes handicapées à se présenter une de ces journées-là, elles risquent moins d'être bousculées, même si presque tous les bureaux de vote du 21 novembre donnent accès aux locaux de plein-pied."

## Les candidatures

Mais pour voter, il faut évidemment des candidats, le directeur de scrutin recevra les bulletins de présentation jusqu'au 24 octobre à 14 heures.

Même si la présence sur les rangs du député-ministre Jean Charest, du libéral Dennis Wood et du candidat néo-démocrate Alain Poirier ne fait pas de doute, aucune candidature n'avait encore été signifiée officiellement au bureau du directeur, hier en après-midi. Comme en 1984, Yves Lawler doit être le porte-étendard du Parti communiste du Canada.

En 1984, pas moins de huit candidats s'étaient fait la lutte dans le comté de Sherbrooke. Jusqu'à maintenant, le président d'élection Conrad Lizée a remis les documents de présentation à cinq groupes, y compris le Parti Rhinocéros.

# Entrepôt de BPC: Hydro a suspendu ses travaux

**SHERBROOKE** — Hydro-Québec a suspendu tous les travaux qui doivent mener à l'aménagement de son futur centre d'entreposage de BPC à proximité du nouveau siège administratif de la société, dans le parc industriel de Sherbrooke.

Cette décision a été prise dans le but de permettre à la direction de l'environnement chez Hydro-Québec d'examiner de quelles façons l'entreprise pourra répondre aux nouvelles normes du gouvernement québécois en matière d'entreposage des biphényles polychlorés (BPC).

Ceci dit, aucun rapprochement ne semble être intervenu depuis la fin du mois dernier, alors que La Tribune faisait part du différend opposant Hydro-Québec et le ministère de l'Environnement du Québec sur le projet d'implantation du futur centre d'entreposage de BPC à Sherbrooke. La société d'État mentionnait alors qu'elle n'avait pas besoin d'aider à dresser une demande de permis pour aller de l'avant tandis que le ministère soutenait fermement le contraire.

"On a laissé ça sur la glace pour le moment", mentionne le relationniste d'Hydro, Michel

Gaumont. Au ministère de l'Environnement à Québec, aucun développement nouveau dans le dossier n'est également signalé.

Néanmoins, la société hydroélectrique a pratiquement complété l'aménagement de son centre d'entreposage de BPC du rang 8, dans la municipalité de Saint-Élie-d'Orford, de façon à le rendre plus sécuritaire. C'est une intervention du ministère de l'Environnement, à la suite de la catastrophe écologique de Saint-Basile-le-Grand, qui a obligé la société à procéder aux travaux.

"Notre priorité actuellement, précise Michel Gaumont, c'est l'aménagement du centre temporaire à St-Élie."

Sur les terrains qu'elle possède à cet endroit, Hydro-Québec a délimité un secteur entouré d'une clôture, dans lequel on a placé un réservoir qui reçoit les huiles contaminées aux BPC, de même qu'un conteneur où seront entreposés temporairement des pièces d'équipement, dans l'attente de les analyser et les mettre en lieu sûr. La société a également placé sur des plates-formes de bois ses transformateurs contaminés. Les travaux sont évalués entre 30.000 et 35.000 \$, sans compter le temps que le personnel d'Hydro y a consacré.

# CONCOURS

Le Salon du livre vous envoie promener... et lire au soleil!!



Courez la chance de gagner un voyage d'une valeur de 1200 \$

TRAFIC VOYAGES CONSTELLATION

Et un lot de 250 \$ de livres gracieusement de la Librairie GGC Itée.

Une collaboration la tribune & CHL 63

Une question différente à chaque jour. Vous trouverez les réponses à ce concours dans le programme officiel du 10<sup>e</sup> Salon du livre de l'Estrie qui aura été encarté dans le journal La Tribune du samedi 8 octobre 1988. Seules les réponses apparaissant sur ce coupon seront acceptées.

Vous devez déposer vos coupons-réponses au Salon du livre au 300 rue Parc, Sherbrooke, entre le mercredi 12 octobre 1988, 19 heures et le dimanche 16 octobre 1988, 17 heures. Le tirage aura lieu le dimanche 16 octobre vers 17 h 30.

Les règlements complets seront disponibles au Salon du livre de l'Estrie.

## QUESTION:

Qui est la présidente d'honneur du 10<sup>e</sup> Salon du livre de l'Estrie?

Réponse: \_\_\_\_\_  
Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Tél. rés.: \_\_\_\_\_ bur.: \_\_\_\_\_

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

# Bilan de santé ni pire ni meilleur en Estrie

par Gilles DALLAIRE  
**SHERBROOKE** — Deux Estriens sur trois ne fument pas et neuf sur dix attachent leur ceinture de sécurité lorsqu'ils sont au volant d'une automobile.

Par contre, 36 pour cent des jeunes gens âgés de 15 à 24 ans prennent sept consommations ou plus par semaine et 20 pour cent des femmes âgées de 45 à 65 ans souffrent d'obésité.

C'est ce que démontre une enquête menée l'an dernier auprès de 863 ménages par le ministère de la Santé et des Services sociaux et dont les résultats ont été dévoilés hier par le docteur Marie Jodoin, chef du département de santé communautaire du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke qui a collaboré à cette enquête.

«Comme dans l'ensemble du Québec, il y a plus de personnes jeunes, à l'aise et instruites qui se disent en bonne santé que de personnes âgées, peu fortunées et peu instruites», a-t-elle souligné en révélant que 54 pour cent des Estriens disent avoir de bonnes habitudes de vie, comparativement à 52 pour cent des Québécois. Il y a, par contre, 13,3 pour cent des Estriens et 1,8 pour cent des Estriennes âgés de 14 ans et plus, soit 7,6 pour cent de la population totale de la région, qui disent prendre plus de 14 consommations par semaine. Ce qui est plus alarmant, c'est que 21,2

pour cent de ces personnes sont des garçons âgés de 15 ans à 24 ans, a expliqué le docteur Jodoin qui a révélé que le Département de santé communautaire travaille à la préparation d'un programme visant à mettre les adolescents et les jeunes gens en garde contre les dangers de la consommation excessive d'alcool.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

## Dépistage

Un autre sujet d'alarme est la proportion des jeunes filles et des jeunes femmes du même âge, 38,8 pour cent, qui disent n'avoir jamais subi de test de dépistage du cancer de l'utérus alors que 47,1 pour cent d'entre elles ont fait examiner leurs seins au moins une fois par un professionnel durant les 24 mois qui ont précédé l'enquête. L'examen personnel des seins, lui, est pratiqué au moins une fois par trimestre par 46 pour cent des femmes âgées de 25 ans à 45 ans dont 77 pour cent ont subi un test de dépistage du cancer du col de l'utérus.

L'enquête a aussi montré que 10,7 pour cent des Estriens âgés de 15 ans et plus ont pensé au suicide et que 24,7 pour cent des gens qui ont eu des pensées suicidaires ont tenté de s'enlever la vie.

«Voilà qui confirme la justesse du choix que nous avons posé en faisant de la santé mentale un champ d'intervention privilégié», a affirmé le docteur Jodoin qui a révélé que le Département de santé communautaire et l'Université de Sherbrooke mènent

une étude sur le support social qui pourrait être apporté aux personnes qui ont des pensées suicidaires. Elle a ajouté qu'une recherche sur des indices qui permettraient d'identifier les personnes qui pensent à s'enlever la vie est en préparation et qu'il se peut qu'un programme de valorisation de soi qui s'adresserait à ces personnes soit mis en place dans un avenir assez rapproché. Les autres champs d'intervention privilégiés par le Département de santé communautaire sont la promotion de saines habitudes de vie et la prévention des traumatismes imputables aux accidents de la circulation.

## QU'EN PENSEZ-VOUS?



Madeleine Landry Julie Chapdelaine Stéphane Coutu

### Quel est votre auteur préféré?

**Madeleine Landry, de Bromont:** «Denis Côté, auteur d'ouvrages de fiction destinés aux enfants. Quand on met le nez dans un de ses ouvrages, Les prisonniers du zoo, entre autres, on ne le sort pas avant la dernière page. Il sait bâtir une intrigue et maintenir un rythme trépidant du début à la fin.»

**Julie Chapdelaine, de Sherbrooke:** «Richard Bach que j'ai connu par Jonathan Livingstone, le goéland. Il est capable de rendre des idées complexes accessibles à chacun. J'aime aussi sa spiritualité.»

**Stéphane Coutu, de Sherbrooke:** «Je suis présentement à la recherche d'un maître en écriture. J'écris beaucoup pour mon plaisir. J'ai aimé les poèmes de Charles Beaudelaire et Frank Herbert, l'auteur de Dune, un écrivain qui fait montre de beaucoup d'imaginaire et qui, d'après moi, est un visionnaire.»

**Jeanne Poulin, de Sherbrooke:** «Khalil Gibran dont une oeuvre, Le prophète, m'a particulièrement marquée. C'est un livre de sagesse. On y trouve plein de réflexions d'une grande profondeur sur des thèmes de toutes sortes.»

**Alphonse Trudel, d'Eaton:** «Tout ce qui a trait à l'histoire des Cantons de l'Est, une région où je demeure depuis 13 ans. J'aime savoir où je vis. Ma préférence va aux auteurs qui appuient leurs affirmations sur des documents originaux. Je viens de terminer la rédaction d'un ouvrage, qui n'est pas destiné à la publication, sur la tenure des terres et la réserve du clergé dans les Cantons de l'Est.»

**Bruno Lachance, d'East Angus:** «Hermann Hesse. J'ai beaucoup aimé Narcisse et Goldmund, un ouvrage de fiction que je qualifierais de roman intérieur. Sa vision du combat du bien et du mal et de leur coexistence à l'intérieur de chaque être est la mienne.»



Jeanne Poulin Alphonse Trudel Bruno Lachance

## Au palais de justice

### • Condamné pour avoir vendu un décodeur

**SHERBROOKE** — Les tribunaux doivent veiller jalousement au respect de leurs décisions, non pas par représailles ou vengeance d'un orgueil blessé, mais pour défendre et conserver nos droits et libertés constitutionnels, a indiqué le juge Carrier Fortin de la Cour supérieure du Québec.

Il a émis cette opinion en marge d'une requête pour outrage au tribunal à cause d'une désobéissance à une injonction.

Le juge Fortin a rappelé qu'un pouvoir judiciaire libre et indépendant est le rempart des libertés démocratiques.

Le principe que nul ne peut se faire justice à lui-même est reconnu depuis longtemps, a-t-il dit.

Le juge Fortin a souligné que lorsqu'un conflit juridique surgit mettant aux prises des citoyens entre eux ou avec un pouvoir public, à quelque niveau soit-il, il est tranché par les tribunaux dont la décision finale est exécutoire.

«Si elle n'est pas respectée, c'est tout le système démocratique qui est sapé à sa base», a-t-il affirmé.

Le juge Fortin a fait ces commentaires avant de trouver Jean-François Duplessis coupable d'outrage au tribunal.

Il a condamné ce dernier à une amende de 1.500 \$ payable au ministère des Finances du Québec dans un délai de 30 jours.

Le tribunal a mentionné que le juge Jean-Louis Pélouquin avait émis le 4 décembre 1987 une injonction permanente enjoignant aux Industries Microlec et à ses préposés de ne pas mettre en circulation des appareils permettant de débrouiller les signaux de la télévision payante transmis et fournis par Videotron et Premier choix.

Cette décision a été confirmée par la Cour d'appel. Les défendeurs ne pouvaient donc l'ignorer et la sous-estimer.

### • Mandat contre un évadé de Cowansville

**SHERBROOKE** — Le juge Mark Dube de la chambre pénale de la Cour du Québec a émis hier un mandat d'amener contre Lionel Dumais, âgé de 37 ans, qui est recherché pour évasion du pénitencier de Cowansville depuis le 6 dernier.

Cet individu, qui est représenté par Me Peter Downey, devait subir son enquête préliminaire à Sherbrooke sur des accusations de braquage d'une arme à feu, voies de fait en portant une arme et utilisation de déguisement le 28 août, à Magog.

Le procureur Pierre Proulx a indiqué qu'il était de commune renommée que Dumais est recherché pour évasion.

On se rappellera que quatre détenus avaient réussi à s'échapper du pénitencier de Cowansville à l'occasion de la séquestration de gardiens.

### • Rapport présentiel commandé

**SHERBROOKE** — Le juge Gabriel Lassonde de la chambre pénale de la Cour du Québec a commandé hier un rapport présentiel au sujet d'un homme âgé de 27 ans qui s'était reconnu coupable de menaces de mort, voies de fait avec menace d'un pistolet

et de possession illégale d'une arme à autorisation restreinte le 22 février, à Magog.

Une accusation d'usage négligent d'arme à feu a été abandonnée contre le prévenu.

Le défenseur Michel Beauchemin a expliqué que cet incident

s'était produit lorsque son client s'est rendu chez son ancienne femme pour lui parler.

Pendant la discussion, il a menacé de la tuer et de se suicider par la suite.

Une voisine est alors intervenue et l'inculpé a tiré un coup de feu dans un mur avant de lui remettre son arme.

La sentence a été fixée au 24 novembre.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

### Sécurité à bord et aux abords de l'autobus

Les écoliers de la classe de maternelle de Mme Aline Bisson, de l'école Eymard à Sherbrooke, comme leurs amis de plusieurs autres classes, ont monté en autobus pour y recevoir des conseils pratiques dans le cadre de la semaine de la sécurité organisée par l'Association des transporteurs d'écoliers du Québec, en collaboration avec la Régie de l'assurance-automobile du Québec. Les enfants ont reçu les explications du chauffeur Daniel Désilets.

**PAVAGE EXCAVATION**

Il ne vous reste QU'UN MOIS...

ESTIMATION GRATUITE

Les Pavages Lavallée & Leblanc inc. PAVAGE - EXCAVATION 819-564-2266

Résidentiel et édifices publics **NETTOYAGE TAPIS U.N. INC.**

Compétence et satisfaction garantissent la marque de vrais professionnels. Estimation gratuite.

Sherbrooke 563-4736 Lac-Mégantic (819) 583-5993

Concours "Parterre de rêve" 3000\$ en aménagement paysager à gagner!

Jusqu'au 15 octobre, participez au concours Parterre de rêve.

Tirage de 3000 \$ (prix de 1000 \$ par CENTRE-JARDIN GAGNON) en valeur de bons d'achats sur produits ou services d'aménagement paysager.

• Déposez vos coupons à l'un des 3 CENTRES-JARDIN GAGNON

• Participez autant de fois que vous le desirez

• Aucun achat requis

Règlements du concours disponibles aux CENTRES-JARDIN GAGNON

Bienvenue à tous pour le tirage. Rendez-vous à 14h00 samedi le 15 octobre pour le tirage **PARTERRE DE RÊVE** à votre centre de Jardin Gagnon

**CENTRES JARDIN** serres et pépinières **Gagnon BOTANIX**

Une promotion en collaboration avec **la tribune**

2480, King Est Fleurimont 564-0044 4600, boul Bourque Rock Forest 564-7884 989, Child Coaticook 849-7934

**DERNIERE CHANCE**

La Subaru DL: une EXCELLENTE AFFAIRE, selon le Guide d'achat des voitures neuves 1988 du magazine Motor Trend.

QUANTITÉ LIMITÉE

Familiale DL Avec porte-bagages, banquettes avant et roues en alliage offerts en option.

Rég.: ~~13 935\$~~

POUR SEULEMENT **11 495\$**

**Dominick Auto Sport Ltd.**

Route 143, Chemin Bromptonville 567-4008, 846-2751

Nul ne va plus loin.

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe. Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$185.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$55.00, 1 mois \$25.00.

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**LOUEZ DE TOUT**

569-9548

LOCATION MARTINEAU

Dépositaire: souffleur à neige Honda

2456, rue King ouest

RÉGIONAL

En vue du sommet économique

# La MRC d'Arthabaska endosse 34 projets totalisant 80 millions \$

par Maurice CLOUTIER

**VICTORIAVILLE** — La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska a introduit officiellement, hier, 34 projets totalisant des investissements de l'ordre de 80 millions \$ dans la machine de la prochaine conférence socio-économique de la région 04, qui se tiendra en mai 1989, à Victoriaville.

Le secteur du tourisme, du loisir et de la culture, avec 13, et celui des routes, avec 6, sont de loin ceux des huit secteurs d'activités définies dans le cadre de la conférence socio-économique, qui ont déposé le plus de dossiers et sollicité les plus forts investissements.

Certains projets sont étalés sur plus d'un an tandis que les données financières des autres sont à venir. Mais les investissements requis pour la première année tournent autour de 80 millions \$. De cette somme, des subventions sont réclamées pour environ 50 millions \$ au gouvernement provincial et 15 millions \$ au gouvernement fédéral.

La plupart des projets déposés,

dont les cinq classés les plus prioritaires, sont déjà connus dans la région des Bois-Francs. En outre, certains des 34 projets ont déjà obtenu des subventions gouvernementales.

Néanmoins, ceux-ci sont acheminés à la conférence pour accroître le financement ou assurer l'aide promise.

A un rythme accéléré et sans prise de bec, la quarantaine de délégués de la MRC au colloque de zone, pour les huit secteurs, ainsi que les députés Laurier Gardner, d'Arthabaska, et Yvon Vallières, de Richmond, ont étudié rapidement les projets et voté pour déterminer leur ordre de priorité pour la MRC.

## Centre de formation

Le Centre de formation en travail de récupération pour des élèves en insertion sociale de la Commission scolaire de Victoriaville a fini bon premier sur les 34 projets avec 86,29 points sur 100. L'enseignant et président de Récupération Bois-Francs, Normand Maurice, jubilait devant le résultat. Il y voyait une reconnaissance de l'importance d'agir auprès de la jeunesse.

Le centre qui nécessite un investissement de 1,223,000 \$, vise la formation de 40 jeunes par année, pour oeuvrer au niveau de la cueillette sélective au Québec. Le projet est unique dans la province.

L'amélioration des équipements de la station de ski des Bois-Francs, à Warwick, pour un investissement de 1,450,000 \$, se retrouve en deuxième position. La Corporation de développement communautaire des Bois-Francs (CDCBF) suit avec son

projet modeste de 60,000 \$ l'an, pour consolider son budget.

Un projet de construction d'un lien direct avec l'autoroute 20, pour 7,450,000 \$, vient en quatrième place, juste devant le tout récent projet de construction d'une maison de la culture à Victoriaville, nécessitant un investissement de 4,5 millions \$.

Si plusieurs projets ont comme objectif de structurer le développement de la région ou les services, aucun dossier soumis ne représente un nombre d'emplois mirobolant.

## Surprises

En outre, le projet le plus coûteux, celui de l'aménagement d'un parc récréatif à Victoriaville, sous le thème de l'émission Passe-partout, avec ses 12 millions \$, a dû se contenter de la 25e position. Des investissements majeurs figurent aussi au domaine routier, dont l'amélioration de la route 116 entre Victoriaville et Danville et le parachèvement de la route 955.

La surprise de la journée vient en quelque sorte, pour les observateurs présents, du classement final avec le Centre de formation en récupération en première place et de la consolidation de la CDCBF en troisième place.

Au terme de la journée de travail, le député Vallières a salué "le bel exercice de concertation" alors que le député Gardner a félicité les intervenants de leur travail. M. Gardner a cependant exprimé son inquiétude sur le faible financement local de certains projets.

Il s'agissait, à Victoriaville, du quatrième colloque de zone. Ceux des MRC Centre-Mauricie, Nicolet et Mékinac ont généré respectivement 55, 18 et 9 projets pour des investissements prévisibles de 120, 35 et 12 millions de dollars.

Le classement local sera important dans l'évaluation sur le plan de la région 04 des projets par les groupes de travail des huit secteurs. Des 300 projets soumis par les MRC de la région, seulement 100 franchiront toutes les étapes et se rendront jusqu'au sommet, averti M. Jean Morasse, du Conseil régional de concertation et d'action (CRCA). Les autres projets seront rejetés ou auront abouti d'ici là.

La MRC de l'Érable tiendra son colloque de zone les 28 et 29 octobre.

## Position du comité d'agriculture

### Le marché public doit être maintenu sur son site actuel à Drummondville

par Richard JEAN  
**DRUMMONDVILLE** — Le marché public répond à un besoin. De plus, il doit être maintenu ouvert sur le site qu'il occupe présentement tout en conservant son cachet actuel.

C'est la conclusion que tire le comité d'agriculture de la Chambre de commerce du comté de Drummond, à la suite d'une étude des différents sondages et entrevues réalisés sur le marché municipal.

Incidemment, le comité de l'agriculture ne tarde pas de formuler ses recommandations en indiquant principalement que plusieurs améliorations doivent être apportées au marché de la rue St-Jean dont l'apparence extérieure et intérieure est jugée médiocre.

### Apparence et stationnement

À la lumière des commentaires formulés par les répondants aux sondages, il est donc recommandé que l'intérieur devrait être modifié de façon à répondre aux normes du ministère de l'Agriculture tout en étant facile à nettoyer. Les allées devraient aussi être élargies de façon à faciliter la circulation.

Quant à l'extérieur, il pourrait être aménagé avec une passerelle couverte qui permettrait aux acheteurs de circuler à l'abri des intempéries et aux marchands d'être placés de façon plus ordonnée.

Une troisième recommanda-

tion suggère de munir le marché public d'enseignes publicitaires pour mieux en indiquer l'emplacement.

Enfin, pour la majorité des gens, le stationnement est insuffisant.

### Dilemme

Conscient de ce problème étant donné le manque d'espace disponible dans le secteur, le comité d'agriculture recommande donc l'ouverture d'une deuxième journée complète, de préférence le jeudi, jour de magasinage et d'épicerie.

Mais, souligne-t-on, les marchands s'y opposent fermement.

"Nous faisons face à un dilemme mais nous croyons que si une publicité adéquate était faite autour de cette deuxième journée d'ouverture, une nouvelle clientèle visiterait le marché public et s'avèrerait rentable pour les marchands, tout en décongestionnant le stationnement du vendredi", déclare le président du comité de l'agriculture, Jean-Guy Roy.

M. Roy conclut sur cette note: "Notre comité s'est borné à l'intérieur de ce rapport à faire des suggestions à la lumière des études déjà faites. Il n'a pas les compétences pour établir les coûts ou les études de faisabilité de tels projets mais il demeure conscient que ces modifications impliquent des montants substantiels. Malgré tout, nous demeurons convaincus que le marché public se doit de rester ouvert et qu'il répond à un besoin de la communauté."

## 3,000 nouveaux emplois d'ici 5 ans dans les municipalités régionales de comté de l'Amiante et de l'Érable

par Pierre SÉVIGNY  
**THETFORD MINES** — Le plan pour la mise en oeuvre de la stratégie de développement économique des territoires couverts par les MRC de l'Amiante et de l'Érable devrait favoriser la création de près de 3,000 nouveaux emplois d'ici cinq ans, soit 1,645 dans la région de Thetford Mines et 1,210 dans le secteur de Plessisville.

Voilà ce qu'indiquent les rapports préparés par une firme de consultants à partir d'un mandat confié par le Comité d'aide au développement des collectivités pour les régions de l'Amiante et de l'Érable.

La firme Mallette, Major, Martin a donc procédé à une étude d'évaluation des problèmes économiques des deux secteurs concernés avant de déboucher sur l'élaboration de la stratégie de développement économique, adaptée à chacune des régions et incluant l'utilisation des différents volets prévus dans le cadre du programme fédéral de développement des collectivités.

Les objectifs de création d'emplois se concentrent particulièrement au niveau du secteur secondaire, soit des prévisions de 1,150 dans l'Amiante et 905 dans l'Érable. Le secteur tertiaire suit avec des projections respectives de 360 et 200 alors que le secteur primaire dans l'Amiante pourrait augmenter de 115 nouveaux emplois au regard de 105 pour l'agro-alimentaire dans l'Érable.

### Axes à développer

La stratégie s'articule autour de trois principaux axes dont deux sont communs aux deux territoires, soit les plastiques et matériaux composites ainsi que les produits métalliques et machinerie. En outre, pour l'Amiante, il faut ajouter le tourisme en comparaison de l'agro-alimentaire pour l'Érable.

Pour la promotion de l'industrie des plastiques et matériaux composites, la firme propose l'engagement d'un spécialiste

pour la région de l'Amiante afin de pouvoir explorer le potentiel de travail de sous-traitance et de diversification des produits.

Actuellement, une dizaine de nouveaux projets sont à l'étude dans l'Amiante au sujet des plastiques. Dans l'Érable, ce secteur est principalement concentré à Princeville et la firme estime que la création de nouvelles entreprises devrait se concentrer dans la fabrication de pièces en sous-traitance pour les grandes entreprises locales du domaine du transport nautique.

Au chapitre du développement de l'industrie des produits métalliques et de la machinerie, la firme prétend que son expansion devrait provenir principalement des entreprises existantes, autant pour le secteur de Thetford Mines que celui de Plessisville. Le rapport souligne le succès du Salon de la sous-traitance, tenu en 1986 dans l'Amiante, et qui a favorisé une diversification de la production.

Par ailleurs, il appert que le développement de l'industrie touristique dans la région de l'Amiante repose sur la transformation du mont Adstock en station touristique quatre saisons et son intégration au réseau d'activités touristiques reliées à la nature dans le secteur comme le parc de Frontenac.

Il doit aussi s'appuyer sur la croissance de la capacité d'hébergement et de restauration et de salles de réunion, sur la promotion d'activités culturelles et de festivals ainsi que sur le développement de congrès.

Quant au secteur agro-alimentaire de l'Érable, la firme souligne son état de stagnation tout comme partout au Québec. Le rapport indique néanmoins trois voies de développement, soit prioriser le maintien des entreprises existantes, utiliser et conserver les sols disponibles ainsi que développer la pisciculture et la sericulture. On y propose également la création d'un comité du développement agricole afin de promouvoir ce secteur d'activité.



Ceux qui menaient les discussions, hier, au colloque de zone de la MRC d'Arthabaska étaient, dans l'ordre habituel, MM. Jean-Paul Creteau, du Centre de concertation Arthabaska-Érable, André Fortier,

délégué de la MRC sur le comité organisateur du sommet, Laurier Gardner, député d'Arthabaska, et Yvon Vallières, député de Richmond.

## Stratégie de développement économique: l'étape la plus importante reste à venir

par Pierre SÉVIGNY

**THETFORD MINES** — L'élaboration d'une stratégie de développement économique ne constitue pas l'étape la plus importante dans le cadre du mandat confié au Comité d'aide au développement des collectivités pour les régions de l'Amiante et de l'Érable.

Voilà, en substance, le commentaire émis par le président du Comité, Renaud Morin, lors du dévoilement du plan d'action qui prévoit la création de près de 3,000 nouveaux emplois, d'ici cinq ans, dans les régions de Thetford Mines et Plessisville.

Pour M. Morin, la partie la plus facile du travail est maintenant terminée. Selon lui, il faut dorénavant travailler à la mise en place des mécanismes qui favoriseront l'atteinte des objectifs élaborés dans le plan d'action.

Et, à cet effet, le Comité entend intensifier les contacts au cours des prochains mois afin de parvenir à convaincre les organismes du milieu d'endosser la stratégie préconisée. "Il faut maintenant créer une concertation entre tous les agents économiques afin que tous travaillent dans le même sens."

Par ailleurs, M. Morin souligne que les membres du comité ont été confrontés à la réalité des différences entre les deux régions concernées par le dossier. "Cette contestation nous a amenés à modifier nos méthodes de travail de telle façon que nous avons fonctionné comme des comités séparés, au cours des derniers mois."

Il soutient qu'il faudra officialiser cette situation de fait, au cours des prochaines semaines, afin que les représentants de chacune des régions puissent adapter leur action aux conditions spécifiques de leur collectivité respective.

### Volets du PDC

Par ailleurs, le comité a réussi à obtenir un engagement de plus de 1,2 million \$ du gouvernement canadien pour le financement des activités de trois volets du programme de développement des collectivités.

Un montant de 35,345 \$ a déjà été engagé au niveau de l'aide au déplacement et à la prospection en comparaison de 205,920 \$ pour l'encouragement à l'activité indépendante. Quant à l'achat direct de formation, le comité a effectué plusieurs démarches qui

devraient favoriser sous peu la présentation de nouveaux cours.

En outre, au cours des derniers mois, le comité a reçu cinq demandes d'aide en fonction du volet relatif au fonds pour les initiatives communautaires. L'aide demandée totalisait 782,714 \$ mais le comité n'a recommandé qu'un seul dossier.

Le mandat du comité devrait prendre fin en mai 1989 mais des démarches sont en cours pour obtenir une prolongation.

**GILLES MARTIN, C.M.A., C.A.**

- COMPTABILITÉ
- VÉRIFICATION
- FISCALITÉ
- INFORMATIQUE

DEPOSITAIRE AUTORISÉ DU LOGI CIEL COMPTABLE FORTUNE 1000

**821-0001**  
885 MONTPELLIER, BUREAU 7, FLEURIMONT, QUÉ. J1E 3J2

**RÔTISSERIE Chez Mario B.B.Q.**

**7-UP GRATUIT** AVEC TOUTE LIVRAISON **821-4111**

**SUPER SPÉCIAL AU COMPTOIR**  
Du lundi au vendredi **3.25**

**1/4 DE POULET (50% poitrine)**

**SALLE À MANGER DE 160 PLACES**  
MAINTENANT EN PLUS...

**TOUS LES FRUITS DE MER**

355 King Est, Sherb. (Face à hôp. St-Vincent de Paul)

STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

**10% EN BILLET-BONI — 10%**

RECEVEZ 10% EN BILLET-BONI — RECEVEZ 10%

**Une voiture qui fait rêver...**

**CUTLASS SUPREME INTERNATIONAL**

**BON CHOIX DE VOITURES USAGÉES**

**ADAM AUTOMOBILE INC.**  
541, rue Principale ouest  
COATICOOK Bur.: 849-6304

**SPÉCIAUX INTÉRESSANTS SUR TOUS NOS MODÈLES 88**

**TOTAL GARANTIE DE 3 ANS / 80 000 KM**

**CHEVROLET OLDSMOBILE**  
SYMBOLÉ D'EXCELLENCE

## Des amendes de 12,250 \$ pour fraudes à l'assurance-chômage

**THETFORD MINES (PS)** — Huit individus de la région de Thetford Mines, impliqués dans un même dossier concernant des fraudes relatives à la loi de l'assurance-chômage, ont été condamnés à des amendes totalisant 12,250 \$.

Le juge Marc Choquette, de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Frontenac, a présidé ces procès concernant le propriétaire et sept employés de la firme Appâts du Nord de Black Lake.

Le propriétaire Fortunat Boilard a reconnu sa culpabilité à 44 des 67 chefs d'accusation déposés contre lui et le magistrat l'a condamné à 8,500 \$ pour avoir émis de faux relevés d'emploi, permettant ainsi à d'autres individus de retirer illégalement des prestations d'assurance-chômage. À défaut de payer d'ici un an, M. Boilard est passible d'un emprisonnement d'environ 27 mois.

D'autre part, sept des huit employés impliqués dans ce dossier ont également plaidé coupables à différents chefs. Ils ont été condamnés à des amendes variant

entre 275 \$ et 925 \$. Les montants reçus illégalement totalisaient environ 9,000 \$. Le procès du huitième individu a été fixé au 20 février 1989.

### Taxe sur carburant

Par ailleurs, Renaud Letarte, de Lambton, fait face à d'importantes accusations concernant la loi de la taxe sur les carburants. Cet individu est accusé d'avoir éludé environ 300,000 \$ au ministère du Revenu du Québec. Par l'entremise de la firme Placement Regulus, il aurait importé d'importantes quantités de carburants sans payer la taxe.

Le quinquagénaire de Lambton doit revenir au Palais de justice de Thetford Mines le 12 décembre prochain. Il se propose de présenter une motion en droit, en vertu de la Charte des droits et libertés.

L'an dernier, M. Letarte a été condamné pour une cause semblable à celle actuellement devant les tribunaux. La fraude était alors supérieure à 400,000 \$.

# J.M. SAUCIER

# vente explosive

Nos spéciaux en ondes à

**CJRS 1510**  
RADIO AM

**CITE-FM**  
FM 102.7

**CHLT 63**  
RADIO

## HITACHI SYSTÈME DE SON

LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS



- Modèle MD-30
- AM/FM stereo, syntonisation digital au quartz, 20 présélections
  - Amplificateur de puissance, 27 watts par canal, égalisateur graphique à 5 bandes
  - Magnéto-cassette double copie haute vitesse, DOLBY B
  - Table tournante semi-automatique
  - Lecteur au laser optionnel
  - 2 haut parleurs, 2 voies, 30 watts chacun

**\$599<sup>99</sup>**

MEUBLE AUDIO INCLUS

## FOUR À MICRO-ONDES

1 cours gratuit



LIVRE DE RECETTES INCLUS

- Capacité 0,4 pied cube
- Puissance de 500 watts
- Plateau amovible
- Mécanisme d'arrêt automatique

**\$149<sup>99</sup>**

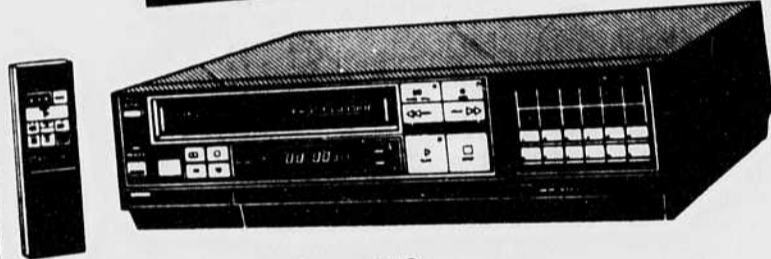
## TÉLÉCOULEUR 14"

- Syntonisation VHF/UHF
- 100% transistorisé



**\$199<sup>99</sup>**

## MAGNÉSCOPE VHS



- Télécommande infrarouge à 11 fonctions
- Câblodélecteur intégré
- Rembobinage automatique
- Programmable sur 14 jours

**\$349<sup>99</sup>**

87 MARQUES RECONNUES

\* Limite 1 par client

**RCA**

**HITACHI**

**Quasar**

**Sansui**

**ALPINE**

**80**  
MOIS DE GARANTIE

«LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»

J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main d'oeuvre et le service à domicile moyennant un supplément

RABAIS POUVANT ALLER JUSQU'À

**\$500\***

\* sur articles sélectionnés

VISA

MasterCard

SAUCIER

AMERICAN EXPRESS

**SANS FRAIS**

Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels. Demandez votre carte J.M. Saucier.

**SHERBROOKE**

2300, rue King ouest  
563-9191

**DRUMMONDVILLE**

740, Boul. St-Joseph

474-2727

**GRANBY**

755, rue Principale

(Les Halles de Granby)

(514) 375-9222

Télécouleurs • Fours à micro-ondes • Systèmes de son • Vidéos

42300

Trois conseillers municipaux dissidents s'interrogent à Drummondville

# Entente avec le Domaine Cherbourg dénoncée

par **Gérald PRINCE**  
**DRUMMONDVILLE** — "Le refus de la majorité du conseil de Drummondville d'apporter un délai dans le règlement du dossier du Domaine Cherbourg n'est aucunement justifiable et plutôt de nature à confirmer nos craintes qu'il y a anguille sous roche".

Dans une conférence de nouvelles hier, les trois conseillers, élus sous l'étiquette du parti Drummondville en action, ont en effet déploré la vitesse accélérée avec

laquelle le Dossier Cherbourg a été réglé.

MM. Robert Lafrenière, Jean-Marie Boisvert et Mme Denise Boisclair-Poirier, dans une déclaration conjointe, expliquent que, s'ils se sont retirés de la table du dernier conseil, c'est parce qu'ils n'avaient pas suffisamment d'informations sur ce dossier, malgré les affirmations contraires de la mairesse Francine Ruest-Jutras. Ils ont eu moins de quatre jours pour passer à travers trois documents, totalisant 118 pages et se faire une opinion avant l'assemblée du conseil du 3 octobre.

## 17 questions

Hier, les conseillers ont déposé une liste de 17 questions qu'ils posent au conseil majoritaire sur des points qu'ils estiment non éclaircis.

Entre autres, ils veulent savoir pourquoi l'avis légal sur la cause du Domaine Cherbourg de Me Pierre Germain, directeur du contentieux de la Ville, remis à la mairesse le 13 juillet, ne leur est jamais parvenu, alors que la mairesse a affirmé que tous les conseillers avaient été amplement informés sur le dossier pour prendre une décision.

Les autres questions portent sur l'appui de M. Claude Toutant, promoteur du Domaine Cherbourg, à la candidature de Mme Jutras aux dernières élections municipales; au rôle de plusieurs avocats et de la firme d'é-

valuation dans le dossier, etc.

"Tout cela est complètement insensé et ridicule", concluent les conseillers en se demandant comment cela a été possible à la majorité du conseil d'en arriver là, d'adopter cette entente sans qu'ils aient pu l'étudier dans le respect de la démocratie. "Il est, à notre avis, anti-démocratique d'empêcher des conseillers élus de voir clair et de se prononcer en toute connaissance de cause", concluent-ils.

Les trois conseillers, s'ils n'obtiennent pas réponse à leurs questions, examineront les suites à donner à ce dossier, sans vouloir préciser cependant ce qu'ils entendent par "suites", à savoir s'il s'agit, par exemple, de procédures judiciaires. En conférence de nouvelles, les conseillers étaient accompagnés de Me Maurice Laplante, leur aviseur légal.



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Les conseillers dissidents: Robert Lafrenière, Denise Boisclair-Poirier et Jean-Marie Boisvert, accompagnés de leur avocat, Me Maurice Laplante.

## Homme mort en bûchant

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Un homme de 67 ans qui bûchait sur sa ferme, à Grantham-Ouest, a vraisemblablement succombé à la chute d'un arbre dans la journée de mercredi.

La victime, M. Omer Lepage, résidant Chemin du Golf, a été retrouvée sans vie vers 21 heures mercredi soir par des membres de sa famille qui avaient organisé une battue dans le bois, après s'être aperçus qu'il n'était pas entré à la maison à la tombée de la nuit.

M. Lepage gisait sur le sol, sa scie mécanique à côté de lui. Une blessure apparente sur la tête laisse supposer que M. Lepage, qui était parti seul bûcher en matinée, avait été atteint par un arbre ou une grosse branche. Une autopsie, pratiquée à l'Hôpital Ste-Croix, démontre que l'homme a succombé à une fracture du crâne.

Avec beaucoup de difficulté à cause de la noirceur et des aléas d'un trajet d'environ un kilomètre dans l'abattis la nuit, les ambulanciers ont transporté le corps à l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville où le décès a été constaté. Le coroner Gilles Campeau a ordonné la tenue d'une enquête qui est actuellement en cours sous les soins de l'agent Pierre Lemay de la Sûreté du Québec, poste de Drummondville.

## ÉLECTIONS 88

## Le NPD lance ses activités sur la tombe du fondateur de Drummondville

**DRUMMONDVILLE (GP)** — C'est pour illustrer son esprit de pionnier que le Nouveau parti démocratique (NPD) a lancé ses activités électorales hier matin sur la tombe du fondateur de Drummondville, le militaire Georges-Frédéric Hériot.

"En fondant Drummondville en 1815, le major Hériot a démontré sa largeur de vue et l'engueure de sa vision d'avenir", a lancé M. Marc Savaria, agent officiel du NPD. De son côté, M. Ferdinand Berner, candidat, a fait l'apologie du fondateur de Drummondville, en rappelant qu'il avait été le premier député de Drummond vers les années 1830.

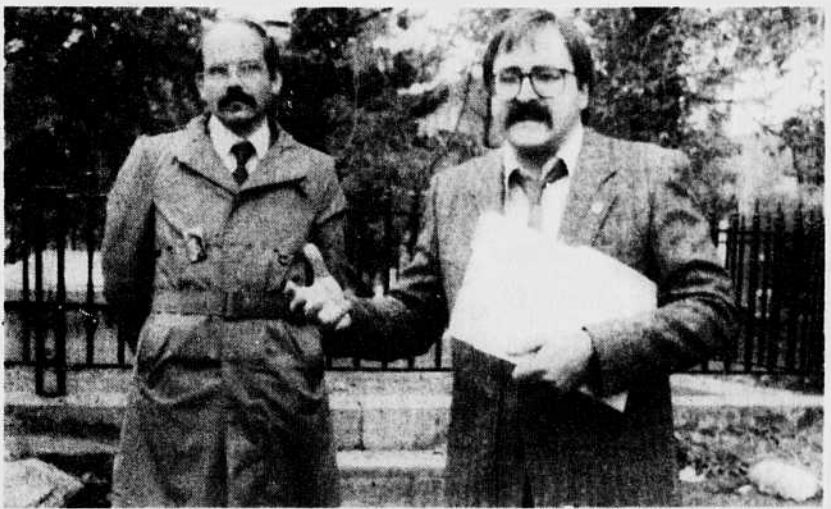
Pour le NPD, dans la campagne actuelle, la vision d'avenir est celle de l'amélioration du chemin de fer qui traverse Drummondville entre Montréal et Halifax: le NPD y voit l'occasion d'améliorer les voies ferrées pour recevoir des trains passagers à grande vitesse qui relie Drummondville et Montréal en moins de 30 minutes.

En plus des investissements d'un milliard \$ qui apporteraient des retombées économiques, Drummondville bénéficierait

d'une gare intermodale et le centre-ville en serait revitalisé. Plus encore, les matières dangereuses qui sont transportées par les trains de marchandises seraient détournées vers l'extérieur de la ville, ce qui signifierait également une meilleure qualité de

vie pour les citoyens.

Au cours de la campagne électorale, le NPD veut faire partager aux Drummondvillois cette vision d'avenir comprenant à la fois prospérité et qualité de la vie, le tout dans le respect de l'environnement.



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Ferdinand Berner, candidat NPD, et Marc Savaria, agent officiel.

## Le chômage a baissé dans Drummond, assure Guilbault

**DRUMMONDVILLE (GP)** — En quatre ans, le chômage est descendu à un niveau record d'environ 5 pour cent dans Drummond, en grande partie à cause des subventions fédérales.

C'est ce que soutient le député Jean-Guy Guilbault, candidat conservateur pour les élections du 21 novembre, qui base ses déclarations sur sa perception des relevés régionaux de Statistiques-Canada et sur des informations du monde des affaires.

Pour M. Guilbault, qui dit n'avoir pu obtenir de statistiques précises sur l'emploi dans Drummond, toutes les informations recueillies auprès d'industriels et d'hommes d'affaires établissent que l'importante baisse de chômage qu'il constate, est attribuable en grande partie aux 150 millions \$ versés en subventions diverses par Ottawa dans Drummond en quatre ans.

Selon ses informations, le chômage est en constante régression

dans le comté pour atteindre presque le plein emploi: "Les industriels en sont rendus à s'arracher la main-d'oeuvre spécialisée", lance-t-il.

M. Guilbault rappelle que l'embranchement du gaz naturel au coût de 38 millions \$, les 20 millions \$ en projets industriels et les 33 millions \$ en logements ne sont que quelques-uns des appuis fédéraux à la population de Drummond depuis le 4 septembre 1984, quand son gouvernement a été élu.

Dans un autre ordre d'idées, M. Guilbault remercie son adversaire libéral de lui avoir concédé d'avance la victoire au 21 novembre. M. Lagacé a mentionné plus tôt cette semaine que c'est le candidat local qui intéresse le plus l'électorat de Drummond, non les chefs de parti. M. Guilbault estime que, avec les réalisations du député conservateur, les électeurs n'ont d'autre choix que de le réélire. M. Guilbault va jusqu'à prédire que ses adversaires perdront leur dépôt dans le comté.

### En bref

#### Correction

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Le Dr Marcel Côté, agent officiel du parti conservateur dans Drummond, précise que ce sont bien les militants libéraux provinciaux, non les dirigeants du PLQ Drummond, qui appuient majoritairement, à son avis, le candidat conservateur Jean-Guy Guilbault. Cette correction fait suite à la publication d'une nouvelle dans La Tribune du 3 octobre.

#### Turner: pas à Drummondville

**DRUMMONDVILLE** — Le chef du parti libéral du Canada, M. John Turner, ne sera pas à Drummondville dimanche, comme annoncé antérieurement à titre de possibilité par la comité central du candidat libéral cette semaine. Me Jean-Claude Lagacé croit savoir cependant que son chef viendra à Drummondville au cours de la campagne électorale, à une date qu'il ne peut pas préciser pour l'instant.

#### Un rhinocéros

**VICTORIAVILLE** — Un dénommé Martin Samson de la région de Victoriaville affirmerait à qui veut l'entendre qu'il se présente aux élections dans le comté de Lotbinière pour le Parti rhinocéros. Il n'a cependant pas encore informé les médias de ses intentions.

#### Bureau installé

**VICTORIAVILLE** — Le bureau du président d'élection dans le comté de Lotbinière est installé au 34 Notre-Dame Ouest à Victoriaville. Le service téléphonique est aussi installé. On peut rejoindre le président d'élection, M. Gilles Gagnon, au 752-3773.

#### Des interrogations

**VICTORIAVILLE** — L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) des Bois-Francis adresse une série de questions aux candidats dans le comté de Lotbinière, concernant le libre-échange, l'environnement et la défense des consommateurs. L'organisme espère que la campagne apportera des réponses.

# Vente ANNIVERSAIRE

## 20%

Tous les bas, sous-vêtements, pyjamas, saioipettes, collection ACE et sélection d'habits de neige.

## 30%

Tous les anoraks et manteaux longs en lainage, collection BUFFALO, sélection de gilets, sélection de manteaux en coton et ensembles jupes et gilets.

## 50%

Tous les manteaux et pantalons en denim, imperméables, les mini-jupes et sélection de coupe vent.

\*Non applicable sur mise de côté  
 \*Vêtements Polo Ralph Lauren exclus

jusqu'au 15 octobre

# clément

43192 3025 King Ouest, Sherb.

## COURS D'ANGLAIS

ANGLAIS LANGUE SECONDE



# CONVERSATION



PROCHAINES INSCRIPTIONS 24, 25 OCTOBRE

**SESSIONS INTENSIVES DE JOUR: 15 HEURES/SEMAINE PENDANT 6 SEMAINES**

Ces sessions sont offertes tous les jours, du lundi au vendredi, de 9 heures à midi. Chacune des sessions est répartie sur 6 semaines et coûte \$75.00. Les inscriptions et les cours se donnent au Centre d'éducation des adultes, 2365 Galt Ouest, Sherbrooke, QC, J1K 1L1, 566-0250.

**DEUXIÈME SESSION — DU 31 OCTOBRE AU 9 DÉCEMBRE 1988.**

Inscriptions et test de classement: Les 24 et 25 octobre 1988 de 13 à 15 heures et de 19 à 21 heures.

**TROISIÈME SESSION — DU 16 JANVIER AU 24 FÉVRIER 1989**

Inscriptions et test de classement: Les 9 et 10 janvier 1989 de 13 à 15 heures et de 19 à 21 heures.

**QUATRIÈME SESSION — DU 6 MARS AU 14 AVRIL 1989**

Inscriptions et test de classement: Les 27 et 28 février 1989 de 13 à 15 heures et de 19 à 21 heures.

# 566-0250

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES  
 COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS  
 2365 Galt Ouest, Sherbrooke, QC

424394

## Célébrez avec nous!

À l'occasion de son 15<sup>ème</sup> anniversaire, la maison Henry Birks et Fils de Sherbrooke vous invite à venir voir sa collection de haute joaillerie, spécialement sélectionnée pour l'événement. En passant de l'original à l'extraordinaire, notre personnel se fera un plaisir de répondre à vos questions, et vous permettra de vous familiariser avec cinq générations de créations uniques, qui ont fait de "Birks" le plus grand bijoutier au Canada.

Profitez de cette invitation les 13-14 et 15 octobre 1988

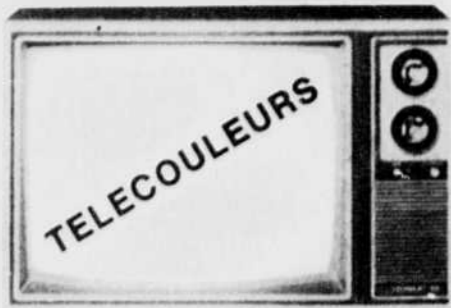
CARREFOUR DE L'ESTRIE



43202

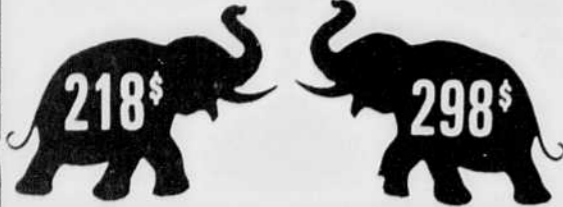


# SUPER VENTE



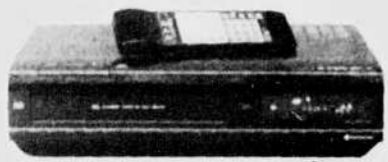
3 ET 5 ANS DE GARANTIE

14" 20"



TÉLÉCOULEUR TOSHIBA 20"

HITACHI



- Affichage chromatique à l'écran
- Fonctionnement complet de la télécommande.



SOFA INCLINABLE 1 138\$  
 CAUSEUSE INCLINABLE 1 068\$  
 BERÇANTE INCLINABLE 498\$

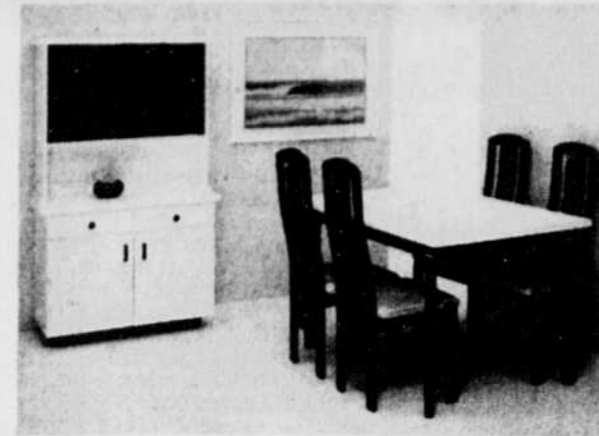
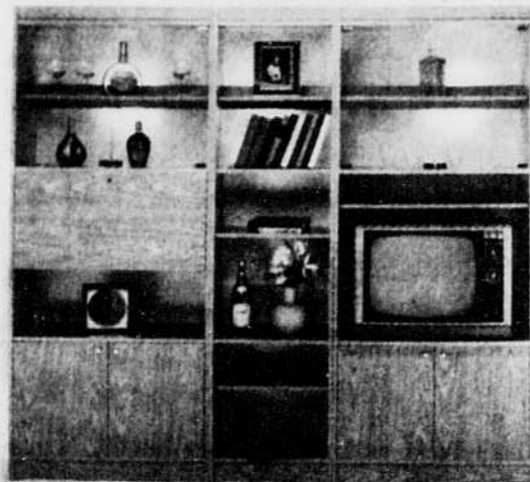


TABLE ET 4 CHAISES 698\$  
 BUFFET 298\$ HUCHE 298\$



478\$ 3 UNITÉS  
 Choix de couleurs

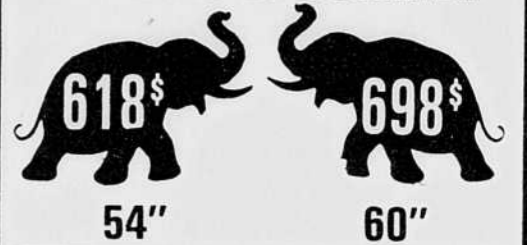


En frêne 6 MCX  
 Comprenant: bureau triple, miroir volets, commode, tête 54/60 po., 2 tables de nuit.

2 388\$



MATELAS ET SOMMIER



## ÉLÉPHANTESQUE

LE PLUS VASTE CHOIX À PRIX RÉDUIT DANS LA RÉGION

MEUBLES, APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS, TÉLÉCOULEURS, VIDÉOS, ETC.

## ACHETEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ



GENERAL ELECTRIC



FAMILLE ET DU TEMPS POUR CELLE-CI  
 LA CUISINE MAISON AU RYTHME DE LA VIE MODERNE  
 Tout presse et vous n'avez ni le temps ni la force de faire cuire un gros repas chaque soir. La solution? Notre four à micro-ondes de 0,8 pied cube d'une puissance de 600 watts. Il ne prend qu'un tout petit coin du comptoir ou se fixe commodément sous l'armoire pour ménager l'espace précieux. Nombreuses commodités: cuisson par le poids, décongélation automatique, rôtissage automatique, cuisson en 3 temps et 10 niveaux de puissance pour apprêter rapidement les repas, de façon moderne et agréable.



PRIX SPÉCIAUX À PARTIR DE

- CUISINIÈRE..... 588\$
- RÉFRIGÉRATEUR 14 pi.cu..... 688\$
- LAVE-VAISSELLE..... 418\$
- ENSEMBLE LAVEUSE ET SÈCHEUSE..... 848\$

SUPER CHOIX!

SUPER SPÉCIAUX

ÉLÉPHANTESQUES!

STATIONNEMENT GRATUIT en arrière du magasin. Entrée par rues Peel ou Cathédrale.

GILLES BOISVERT MEUBLES

231 ouest, rue King Sherbrooke 563-4743



POSSIBILITÉ DE CRÉDIT! DEMANDEZ NOTRE CARTE.

QUÉBEC

**La CSN n'apprécie pas le ton de Johnson**

MONTREAL (PC) — La CSN se défend d'avoir présenté des demandes salariales déraisonnables pour ses membres du secteur public. Et elle avertit le président du Conseil du trésor Daniel Johnson qu'elle n'apprécie guère son ton et son manque d'ouverture.

La vice-présidente de la CSN et responsable du dossier de la négociation dans le secteur public, Mme Monique Simard, a réagi avec vigueur, hier, aux propos du ministre Daniel Johnson concernant ses demandes salariales.

Jeudi, dans une entrevue au quotidien La Presse, le ministre avait dit trouver que la CSN rêve en couleurs si elle croit obtenir des hausses successives de 8,74, 7,74 et 7,55 pour cent pour ses membres du secteur public et para-public.

Le ministre Johnson ajoutait que les syndiqués ne sauraient obtenir plus de 4 pour cent, soit la somme qui a été offerte et acceptée par la FTQ et quelques autres syndicats.

Monique Simard répliquait par la bouche de ses canons, hier. Premièrement, "il y a un ton à prendre. J'accepte qu'un ministre dise 'on verra'; ils ne pourront pas tout avoir, mais tout est dans le ton. Lui dit 'c'est 4 et ça va rester 4 pour cent, point final.' Une telle attitude fermée n'est guère propice à la négociation, blâme-t-elle.

Deuxièmement, la vice-présidente de la CSN n'apprécie guère non plus que le ministre ne s'en prenne qu'à la CSN, alors que la CEQ, les infirmières et les professionnels ont eux aussi dit non à l'offre de 4 pour cent, parce qu'ils la trouvaient insuffisante.

"Pourquoi la CSN ? On veut nous faire passer pour une organisation 'flyée' qui a des membres raisonnables. Ce n'est pas vrai, on est raisonnable."

Troisièmement, la CSN n'aime pas que le ministre réponde publiquement à ses demandes salariales — pas encore officielles puisque pas encore entérinées par les membres — plutôt que de négocier à la table.

Quatrièmement, la CSN précise qu'elle n'est pas la seule à demander de telles augmentations.

Les cadres supérieurs de la santé et des services sociaux ont obtenu une augmentation de 8,65 pour cent. Les cadres de l'éducation ont décroché une augmentation de 7,2 pour cent; ceux de la fonction publique de 7,2 à 8,3 pour cent.

**Lavoie-Roux se prépare à "privatiser en douce" (la CSN)**

MONTREAL (PC) — La ministre Thérèse Lavoie-Roux "se fout du rapport Rochon" sur la santé et les services sociaux. Elle se prépare plutôt à privatiser en douce, en réformant de petits secteurs "à la pièce" afin d'éviter un débat de fond.

C'est l'accusation qu'ont lancée hier deux représentantes de la CSN et de la Fédération des affaires sociales, Mmes Céline Lamontagne et Catherine Loumède.

Toutes deux pressent la ministre de faire connaître ses intentions, dans une réponse claire et globale, contenue dans un vrai Livre blanc. Seule une réponse globale permettrait réellement de mener un débat de fond, de critiquer les enjeux idéologiques comme la privatisation des soins de santé, le ticket modérateur, la gratuité, la désinstitutionnalisation.

En procédant "à la pièce", en réformant individuellement les soins à domicile, le service ambulancier, l'engorgement des urgences, la ministre cherche à éviter ce débat de fond.

"De cette façon, on ne sait pas où elle s'en va ni ce qui s'en vient", critique Mme Lamontagne, vice-présidente de la CSN.

Mme Loumède, présidente de la FAS, croit que les grandes déclarations de la ministre sur les suites qu'elle compte donner au rapport Rochon sont "bidon".

"Elle se fout du rapport Rochon. Le rapport Gobeil (sur la déréglementation), par contre, n'est pas trop loin, lui."

"On l'a vu avec l'enquête de Santé Québec, on a des problèmes importants en santé mentale, avec la prévention, les accidents de travail, des problèmes qui nécessitent une approche globale, intégrée" et ça, seule une politique globale peut l'apporter, insiste Mme Loumède.

**"Ballons"**

En attendant, la ministre s'affaire à "lancer des ballons" pour voir comment ils seront reçus dans la population.

Les OSIS (les Organisations de soins intégrés en santé, la version québécoise des HMO américaines) seraient un de ces ballons, selon la CSN. On tente une expérience pilote; on lance des rumeurs; on attend de voir si le public acceptera qu'on fasse un pas de plus vers la privatisation des soins de santé. Puis ce sera le ticket modérateur dans les soins à domicile, "un autre ballon lancé par la ministre", ou d'autres rumeurs concernant une régionalisation de l'administration des soins de santé.

A cause de ces ballons lancés tous azimuts, à cause du retard de la ministre à répliquer au rapport, la démotivation se fait sentir chez le personnel, assure la CSN. Et le temps presse car les problèmes perdurent.

**PARTICIPEZ à la campagne de financement du Centre communautaire de loisir Sherbrooke inc.**

Chaque fois que vous achetez un produit Pepsi (Pepsi, Pepsi Diet, Crush, Canada Dry) format 2 litres,

**54¢**

la bouteille seront versés au Centre communautaire de loisir Sherbrooke inc.

Cette promotion est valide jusqu'au 22 octobre 1988 en collaboration avec



L. Lavigne limitée  
2685, rue Galt ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 1L8



Sherbrooke  
Fleurimont  
Rock Forest  
Lennoxville  
et autres marchands participants de la région

**ERRATUM**

Dans la publicité parue le 13 octobre 1988, dans l'item du papier peint, on aurait dû lire:

**PAPIER PEINT**

**30 À 50% DE RÉDUCTION**

sur marchandise en magasin seulement.

CENTRE DU **TAPIS COUTURE**

*C'est du tapis!*

Sherbrooke 820, rue Wellington sud 566-7111 Coaticook 198, rue St-Jean-Baptiste 849-7927 43360

**"Les Familles Chanceuses"**

**À GAGNER**

UNE AUTO OPTIMA de Passeport  
VALEUR DE **9,913.55\$**



BONS D'ACHATS  
VALEUR DE **8,400.00\$**

DE **la tribune** célèbrent chez **PASSEPORT AUTOMOBILES ET AU CARREFOUR DE L'ESTRIE**

**COMMENT PARTICIPER**

- 1- Peuvent participer à ce grand concours les personnes dont le nom de famille apparaît dans l'annonce "LES FAMILLES CHANCEUSES". La première annonce sera publiée le 1er octobre 1988.
- 2- Pour être éligible, il faut remplir CORRECTEMENT le coupon de participation et le faire parvenir PAR LA POSTE à l'adresse indiquée.
- 3- Il y aura 60 tirages quotidiens de 100\$ de bons d'achat du Carrefour de l'Estrie. Le premier tirage aura lieu le 4 octobre.
- 4- Il y aura 12 tirages de 200\$ de bons d'achat du Carrefour de l'Estrie parmi le courrier accumulé de la semaine. Le premier tirage aura lieu le 13 octobre 1988.
- 5- Le tirage de l'AUTO OPTIMA DE PASSEPORT d'une valeur de 9,913.55 incluant transport, préparation et taxe de vente aura lieu le 5 janvier 1989, parmi tout le courrier accumulé.

\* POUR L'AUTO, LE GAGNANT DOIT ÊTRE ABONNÉ À LA TRIBUNE À LA DATE DU TIRAGE. Le règlement est disponible à La Tribune.

Un petit plaisir de la vie...  
une bonne nutrition...

- A & W
- CABANE À SUCRE EATON
- CAFÉ CHAUD
- CAFÉTERIA SEARS
- CHARLIE
- CHOW'S
- CROISSANT PLUS
- FLEUR DE LYS ZELLERS
- FONTAINE SANTÉ
- FRIITS
- GUIDOS
- LA PIZZERIA
- LA TARTERIE DU CARREFOUR
- LAURA SECORD
- LE FUN
- LE MAÎTRE QUÉBON
- LE NATURISTE
- LE PETIT COQ
- LE SALADIER
- MARKS SPENCER
- MIKE'S SOUS-MARINS
- MMMUFFINS
- ORANGE JULIUS
- PIK NIK (DISCUS)
- PIK NIK (STEINBERG)
- SOUPE & SANDWICH
- STEINBERG
- TREATS
- CHRISTOPHE VAN HOUTTE

Soyez prudents, on vous aime en vie.

Enfin... à Sherbrooke! une division de **PASSEPORT AUTOMOBILES INTERNATIONALES** General Motors



1-MARK TURBO

vous présente

**PASSEPORT SHERBROOKE**

à côté de Précision Acura  
4900, Boul. Bourque,  
Rock Forest,  
823-1400

AUJOURD'HUI LES NOMS DES FAMILLES CHANCEUSES  
**Desroches**  
**Gingras**  
**Rousseau**  
**Hébert**

GAGNANT DU BON DE 100\$

M. Denis Cournoyer

11, Route 122

St-Guillaume

TIRAGE du 13 octobre 1988

**COUPON DE PARTICIPATION**

Nom \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_  
Date de parution de mon nom de famille \_\_\_\_\_

LE CONCOURS "LES FAMILLES CHANCEUSES"  
LA TRIBUNE, C.P. 2450, Sherbrooke, Qué., J1J 4H3

**Tous les époux devraient être obligés de se marier sous le régime de société d'acquêts**

— le notaire Roger Comtois

QUÉBEC (PC) — Tous les époux devraient être obligés de se marier sous le régime de société d'acquêts.

C'est la suggestion qu'a faite hier le notaire Roger Comtois aux membres de la commission parlementaire qui étudie la réforme du droit de la famille proposée par le gouvernement québécois.

Cette réforme consiste à introduire dans le code civil la notion de "patrimoine familial" que deux époux mariés en société d'acquêts ou en séparation de biens seraient obligés de partager à parts égales en cas de divorce.

Le patrimoine familial comprendrait la maison, l'automobile, les meubles et le régime public de retraite (rentes du Québec). Or, a expliqué hier Me Com-

tois, le régime de société d'acquêts qui est devenu un régime légal en 1970, est l'essence même du patrimoine familial.

"Comment expliquer que l'on veuille créer un nouveau système que l'on emprunte à des législations et à des systèmes de droit étrangers?" s'interroge-t-il.

Dans le même esprit que le patrimoine familial, le régime de société d'acquêts consiste à partager tous les biens acquis durant le mariage. A la différence du patrimoine familial, il oblige le partage des régimes de pensions privés et non le régime de rentes public (RRQ), considéré comme bien propre.

La société d'acquêts a été mise sur pied en 1970 pour remplacer la communauté de biens, un régime qui, bien qu'il permettait le partage des biens entre les époux, ne reconnaissait pas la capacité juridique de la femme.

Protection du territoire agricole

**Le PQ accuse Pagé d'avoir détourné la loi de ses objectifs**

par Bernard RACINE  
 QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture Michel Pagé et le gouvernement ont détourné la Loi sur la protection des terres agricoles de ses objectifs sans avoir passé par le Parlement, a accusé hier M. Jacques Brassard, critique de l'Opposition en matière d'agriculture.

"Ca m'apparaît très grave, a déclaré M. Brassard lors d'une conférence de presse. On peut dire en quelque sorte que M. Pagé a amendé la loi sans même que l'Assemblée nationale ait eu à se prononcer".

Il est difficilement justifiable que la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) accepte de dézonner des terres agricoles non demandées par les municipalités régionales de comté (MRC) et, dans certains cas, au-

delà même des demandes de dézonage formulées par ces MRC.



Jacques Brassard

M. Brassard a remis à la presse un document montrant que sur 38 dossiers négociés, dans 17 cas le dézonage excédait les demandes des MRC. Sur ces 38 dossiers, 31.800 hectares ont été offerts par la CPTA aux MRC sans que celles-ci les demandent.

Le responsable de cette situation, c'est le ministre Pagé qui, en septembre 1986, a annoncé des assouplissements à la Loi du zonage agricole. A cette date, il avait émis des directives à la CPTA qui ajoutaient à son mandat d'autres objectifs que celui de protéger le territoire agricole contenu dans la loi.

"Cette directive avait, en pratique, un effet d'amendement à la loi sans passer par l'Assemblée nationale. La protection devenait ainsi un objectif parmi d'autres et par conséquent la directive avait pour effet d'éroder la rigueur de la loi. A cette

époque-là, nous avons mis en doute la légalité de cette directive et nous continuons de le faire."

Le ministre a affirmé qu'en vertu de la loi, M. Pagé n'avait en aucune façon le droit d'émettre une telle directive à l'égard de la CPTA. Jamais M. Jean Garon, le ministre précédent n'a émis une directive quelconque à l'endroit de la CPTA. Quand on lui a demandé pourquoi, il a expliqué que la loi ne l'y autorisait pas.

Selon M. Brassard, les directives émises par M. Pagé permettent à la CPTA de dézonner les secteurs jugés déstructurés et les zones à faibles potentiels agricoles. Elles permettent à la CPTA de répondre aux objectifs de développement des MRC en leur proposant même des emplacements alternatifs et de dézonner dans un contexte dit de développement agricole défavorable.

**Woolco achat prime Samedi Seulement**

"VIVA"  
**PAPIER ÉPONGE** Paquet de 2 rouleaux. **.87**  
 Samedi seulement

"PRESTONE"  
**ANTIGEL LIQUIDE** Format 4 litres. **9<sup>99</sup>**  
 Samedi seulement

"PERFECTION"  
**BAS-CULOTTE** Culotte amincissante. Beige ou épice. Tailles: A-B-C. **2 / \$4**  
 Samedi seulement

**PLANTES TROPICALES** Pot de 6 pouces. **\$5**  
 Samedi seulement

**SURVÊTEMENT** Polyester/coton. Choix de teintes. Tailles: P.M.G. **\$9**  
 POUR DAMES Samedi seulement

**PYJAMAS** POUR ENFANTS **5<sup>49</sup>**  
 2 pièces. Polyester/coton. Imprimé sur le devant. 2-3x.  
 Samedi seulement



**COUVERTURE** CALINE 3 EN 1 **19<sup>96</sup>**  
 Bourre 100% polyester. Imprimée ou uni.  
 Samedi seulement

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!